



(photo Jeannot Petit)

Que de protection!

La colonie des manchots (animal mieux connu sous le nom de pingouin) a vu ses effectifs augmenter grâce à une femelle qui a, dernièrement, pondu un oeuf. D'une durée de 35 à 40 jours, la période d'incubation a donné de bon résultat cette fois-ci, permettant à un poussin de voir le jour. Agé de six semaines, il peut déjà compter sur la protection de la colonie, qui n'hésite pas à montrer "les dents" devant un intrus. Le photographe en sait quelque chose...

L'évacuation du Foyer Notre-Dame de Brigham a été un succès

BRIGHAM (RM) — Alors qu'ils appréhendaient l'évacuation du Foyer Notre-Dame des Erables de Brigham, les pompiers de Bromont ont été agréablement surpris de l'attitude des pensionnaires et de la coopération du personnel de l'établissement. En effet, comme nous l'avons affirmé hier le directeur du service des incendies de Bromont, M. Pierre Henri, l'expérience, tout en ayant été couronnée de succès, s'est avérée très positive, tant pour les pensionnaires de l'institution que pour les pompiers. Ces derniers craignaient l'attitude des résidents qui, soulignons-le, sont des handicapés mentaux. Toutefois, une fois de plus, il a été démontré qu'on a avantage à connaître ces personnes, puisque notre ignorance est la cause de notre peur. Pour

le chef Henri, il était important de souligner ce fait, l'évacuation ayant été réussie à merveille, même si des petites lacunes au niveau de la sécurité ont été relevées. Il faut souligner que le Foyer Notre-Dame comprend plusieurs bâtisses, d'où une plus grande difficulté d'évacuation. L'opération s'est déroulée dans le calme.

Précisons que l'évacuation n'avait pas été annoncée avant l'arrivée des pompiers, de sorte que l'opération s'est déroulée sensiblement dans le même contexte qu'un véritable incendie.

La collaboration de la direction et du personnel de l'institution a également été

relevée par le directeur du service de prévention.

Cette opération s'est évidemment déroulée dans le cadre de la Semaine de prévention des incendies et les corps de pompiers de la province en ont profité pour visiter les institutions scolaires principalement.

Concertation CSN-FTQ

Grève générale du 14: la région y goûtera aussi...

GRANBY (FBP) — A l'heure qu'il est, dix des 34 syndicats affiliés à la CSN, membres du Conseil Central de Granby, ont fait connaître leur volonté de participer activement à la journée de débrayage général, décrétée à la grandeur du Canada, le jeudi, 14 octobre.

La région devrait donc connaître, en cette journée, la plus importante perturbation du monde du travail de son histoire. Le comptage n'est pas terminé et il est à prévoir que bon nombre de ceux qui "attendaient de savoir si les autres allaient débrayer" feront savoir, bientôt, s'ils emboîtent le pas ou non.

La réponse a été donnée, hier soir, au cours d'une assemblée tenue au Conseil Central. Et, malgré le peu de présences (on a

failli ne pas avoir le quorum) l'atmosphère était à l'optimisme, car on traçait les grandes lignes de l'action de la journée.

Il y fut question de concertation entre les syndicats CSN et FTQ et de l'orchestration de mouvements d'appui aux divers travailleurs connaissant immédiatement des difficultés, tels les professeurs anglo-protestants, les gars de Vélan et ceux de l'Hydro.

Le rendez-vous a été donné, tôt le matin, au Conseil Central, rue St-Jacques. Les travailleurs sauront alors quel itinéraire ils suivront tout au cours de cette journée qui veut marquer très fortement leur volonté de voir disparaître les lois C-73 et son pendant québécois, la loi 64.

... mais le STEHY restera tranquille

GRANBY (FBP) — Les membres du Syndicat des travailleurs en enseignement de la Haute-Yamaska ne participeront pas à la journée de débrayage général du 14 octobre.

Pourtant, leur situation n'est pas des plus reluisantes: on sait que leur convention collective n'est pas encore signée au niveau provincial, que les négociations locales ne sont pas encore en branle et que les augmentations accordées par le gouvernement n'ont pas encore été sanctionnées par la Régie de contrôle de Coster.

Malgré cela, la centaine de professeurs qui a daigné assister à l'assemblée générale du tout nouveau syndicat n'a pas cru bon de participer à cette journée de contestation des travailleurs canadiens, en dépit de l'incitation de la CEQ.

Une proposition a cependant été faite en ce sens, mais elle a été rejetée majoritairement après quelques minutes de discussion. Le débat se résumait, en somme, à des questions quant à la participation de tous

les professeurs de la région. "On n'est pas assez nombreux ici pour décider de cela et on ne serait pas capable de les "sortir" le 14 a été, en fait, le plus gros argument, évidemment empreint d'un sens inné de la démocratie, de ce groupe d'enseignants.

L'inévitable "Qu'est-ce que ça va donner" devait sourdre aussi, des murmures peu disciplinés de cette salle. Mais on n'a pas été obligé de répondre à cette question puisque le "non" majoritaire l'a tranchée, cinglant.

Une timide suggestion, dont le côté loufoque n'est pas à dédaigner a été faite par la suite. On a parlé de "travailler le jour et d'organiser un voyage à Montréal, s'il y a manifestation, dans la soirée, pour ceux qui veulent..."

Quelques rires ont fusé, puis après avoir laissé tomber l'idée de nolisier un autobus, on a conclu qu'une ou deux automobiles devraient faire l'affaire, "pour ceux qui veulent".

... alors que Trudeau dit espérer abolir la loi c-73 à la date prévue... ou avant

TORONTO (PC) — Le premier ministre Trudeau a promis, jeudi, d'abolir les directives gouvernementales de contrôle sur les prix et les salaires à la date originellement fixée, en 1978, ou avant, "si les circonstances économiques sont favorables".

"Ces mesures de contrôle ne seront pas prolongées", a dit M. Trudeau durant un dîner réunissant quelque 900 hommes d'affaires lors d'une conférence d'une journée d'une journée sur ces directives.

Mais le premier ministre a prévenu les Canadiens qu'ils doivent continuer à considérer l'inflation comme "l'ennemi public no 1" ou qu'on ne la materait jamais.

Ce discours a rappelé ce qu'avait déclaré M. Trudeau en janvier dernier, lorsqu'il avait tenté d'atténuer les craintes soulevées par certaines considérations économiques exposées à l'occasion de la fin de l'année, à propos de la nécessité de changements économiques.

Il avait affirmé alors que son gouvernement ne songeait aucunement à renier le système économique actuel, mais qu'il interviendrait avec des mesures plus sévères de contrôle si l'on ne notait pas de réduction dans les réclamations de revenus accrus.

Jeudi, il a exposé que son gouvernement

favorise la voie médiane menant à la croissance économique vers la libre entreprise, mais avec l'intervention gouvernementale afin d'assurer que la justice sociale et l'égalité des chances ne soient pas sacrifiées au marché.

Cette voie moyenne implique l'adhésion du gouvernement à quatre principes, notamment. Les restrictions des dépenses ou de la fiscalité seraient utilisées comme moyen principal de contrôler l'inflation. On compterait sur le système de marché pour stimuler les investissements, la production et la croissance. Les barrières à l'égalité régionale doivent être combattues. On poursuivra des stratégies économiques permettant une croissance accrue sans risquer de nouvelles explosions inflationnistes.

Le premier ministre a fait savoir qu'il ferait connaître un certain nombre de nouvelles initiatives économiques à l'ouverture du Parlement, mardi prochain.

L'allocation de M. Trudeau a fait suite à de vigoureuses critiques contre les programmes de restrictions économiques du gouvernement. Et elle suivait de quelques heures l'annonce de Statistique Canada au sujet d'une autre hausse des prix à la consommation.

Amendes totalisent \$24,500

Les syndiqués d'un hôpital maskoutain sont réprimandés

QUÉBEC (PC) — L'Alliance des infirmiers et des infirmières de l'hôpital Honoré-Mercier, de Saint-Hyacinthe, ainsi que quatre de ses dirigeants viennent d'être condamnés à des amendes totalisant \$24,500, pour outrage au tribunal, en cour supérieure, à Québec.

Le syndicat, affilié à la Fédération des infirmiers et des infirmières du Québec, devra payer une amende de \$20,000 dans les 30 jours.

La présidente a été condamnée à \$1,500 tandis que trois autres dirigeants ont été condamnés à des amendes de \$1,000 chacune.

L'accusation s'appuyait sur une injonction interdisant la grève, le 5 mai 1976, relativement au conflit du front cartel intersyndical.

Dans son jugement, en date du 4 octobre, le juge Louis Doiron, affirme "qu'il est inconcevable qu'un groupe de professionnels devant pro-

diger des soins à leurs semblables dans une institution hospitalière, non seulement privent ces personnes de soins, mais se permettent de

défier, par un geste incompréhensible, les ordonnances émises par les tribunaux, s'appuyant sur le fait même les bases mêmes de la société".

LE SOURIRE MATINAL

Un point qui n'est pas de bonne humeur.

Beaudry REALTIES INC.

42, PRINCIPALE, GRANBY 372-4014

La météo

Cantons de l'Est nuageux avec pluie débutant en fin de journée. Maximum, 10 à 12. Aperçu pour samedi: nuageux avec pluie en début de journée.

GUY BUSSIERE PHARMACIEN

LUN. MAR. MER 9 à 9 — JEU. VEN 9 à 10 — SAM 9 à 6

GALERIES de GRANBY 378-3946

La Voix de l'Est

vol. 41 — NO 96

GRANBY, VENDREDI 8 OCTOBRE 1976

20 CENTS
SAMEDI 35 CENTS

La rumeur murmure le 15...

Bourassa ne dément pas les rumeurs d'élections

SHERBROOKE (PC) — La réunion de deux jours du cabinet Bourassa s'est terminée, hier, à Sherbrooke, sans que des décisions aient été prises, sinon la formation d'un comité d'étude sur les problèmes des policiers municipaux.

Il ne s'agit en somme que d'une période de réflexion et d'orientation en rapport avec les prévisions budgétaires de 1977-78 où les ministres ont étudié les priorités économiques dans cette période particulièrement difficile, selon l'aveu même du premier ministre Bourassa qui rencontrait les journalistes à l'issue de la rencontre au magnifique domaine Howard.

D'autre part, la conver-

sation entre le chef du gouvernement et les représentants de la presse n'a fait qu'accentuer les rumeurs d'élections vers le milieu de novembre prochain.

Interrogé à ce propos, M. Bourassa ne s'est même pas engagé à confirmer ou à affirmer que la reprise de la session aura bel et bien lieu le 19 octobre. "La session commencera le 19 octobre, tel que prévu du moins pour l'instant", a-t-il déclaré laconiquement.

En aucun temps, le premier ministre n'a nié l'éventualité d'un appel au peuple prochainement, se contentant de tenir des propos sibyllins genre "mais tout le monde en parle, il y aura des élections quand l'in-

térêt des Québécois le commandera."

M. Bourassa a cru bon de rappeler que l'ex-premier ministre Bennett, de la Colombie-Britannique, avait l'habitude de tenir des élections à tous les trois ans. "Et il les gagnait", a lancé un journaliste.

"Et il s'est fait battre quand il a attendu quatre ans", a rétorqué aussitôt le chef du gouvernement.

La majorité des observateurs de la scène politique présents à Sherbrooke en ont conclu que plus un doute ne subsiste quant à une élection générale avant la fin de 1976.

Tous les ministres ont assisté à la réunion, sauf M. Claude Simard, du Tourisme, Chasse et Pêche, beau-frère

du premier ministre qui a expliqué qu'il "était parti en vacances".

Le nom de M. Simard figure parmi les six membres du cabinet qui ne se représenteront pas au prochain scrutin.

Les possibilités financières

Bref, le cabinet a pris connaissance des possibilités financières du Québec et s'est penché sur l'évolution de la fiscalité, de l'économie en général et de la marge de manœuvre du gouvernement dans ses opérations.

On a parlé loisirs, fiscalité municipale, relations de travail dans le secteur public, constitution, habitation mais toutes ces discussions n'ont rien donné de concret encore, les ministres devant poursuivre l'exploration de ces domaines dans les séances subséquentes à Québec, a expliqué le premier ministre.

Au sujet des relations de travail dans le secteur public et parapublic, M. Bourassa a précisé que le cabinet a étudié trois aspects particuliers: le vote secret dans les assemblées syndicales, le remplacement du droit de grève par d'autres mécanismes, surtout chez les employés des hôpitaux, et un contrôle des bilans financiers des syndicats.

Là de nouveau, les discussions reprendront plus tard avant de prendre une décision quelconque ou modifier la loi.

Rien de plus substantiel n'a transpiré au chapitre du débat constitutionnel et du rapatriement de la constitution, sinon que le premier ministre a fait un rapport plus détaillé de la rencontre des chefs de gouvernements provinciaux à Toronto, la semaine dernière.

inflationnistes, celle-ci ayant réduit plusieurs augmentations salariales qu'ils avaient négociées.

Outre les structures salariales des divers corps de police, le groupe de travail devra se pencher sur les dossiers de l'organisation policière, de l'établissement d'une caisse de retraite pour les policiers municipaux, et des implications financières des mesures qui pourraient découler de cette étude.

nicipaux du Québec avec le ministre de la Justice, M. Gérard D. Lévesque, M. Lévesque assurait alors l'interim du solliciteur général, M. Fernand Lalonde.

Le groupe de travail étudiera d'abord les doléances salariales des policiers municipaux. On se souvient que 2,000 d'entre eux avaient manifesté aux abords du Parlement le 13 septembre dernier pour protester contre la régie des mesures anti-

Subvention du MEER

Granby et St-Hyacinthe recevront leur provende

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER), M. Marcel Lessard, a annoncé qu'une aide financière totalisant \$830,200 serait accordée à six industries du Québec.

Cette aide financière du MEER est conditionnelle à la réalisation de projets qui devraient donner lieu à la création de 121 emplois et entraîner des investissements de plus de \$2.7 millions.

Les deux principaux montants seront alloués à des individus qui envisagent la construction de nouvelles industries. Un premier montant de \$354,800 à M. Franco Sanini, de Montréal, qui projette la construction d'une coutellerie à Saint-Hyacinthe et \$343,500 à M. Valère Côté, de Saint-Georges de Beauce, pour la construction d'une usine qui se spécialisera dans la fabrication de mobiliers de salle à manger et de chambre à coucher.

Les autres bénéficiaires sont la firme Robert et Robert Ltée, de Saint-François, Xavier de Brompton, dans les Cantons de l'Est, \$70,000; la boulangerie Normétal Enr, de Normétal en Abitibi, \$30,000; la Salaison Expo Ltée, de Granby, \$16,000 et Valmont Ornemental Enr, de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, dans la Mauricie, \$14,250.

Nouvelles de Granby

S'il est dans la zone de rénovation urbaine Un propriétaire a tout avantage de se prévaloir du programme d'aide à la remise en état des logis

par Alain Gazaille
GRANBY — Déjà neuf propriétaires dont les immeubles sont situés dans la zone de rénovation urbaine ont obtenu de l'aide fédérale dans le cadre du programme de remise en état des logements (PAREL).

Ce programme, en cours depuis quelque temps, leur permettra de toucher du fédéral une subvention globale de \$54,000, plus un prêt \$47,000 à un taux préférentiel de 8%, sans compter la subvention provinciale et municipale de \$31,000. En tout 16 logements seront rénovés au coût de \$133,000.

Le propriétaire, qu'il occupe son logis ou qu'il le loue, a tout avantage à se prévaloir de ce programme pour financer ses rénovations du moment qu'il répond à certaines critères et qu'il s'engage à respecter certaines conditions.

À part d'être propriétaire, le seul critère d'admissibilité consiste à de-

meurer ou à avoir une propriété dans la zone de rénovation urbaine. Par ailleurs, la zone du programme sera bientôt élargie en fonction d'un autre programme, le PAQ (Programme d'amélioration de quartier), rendant ainsi admissibles quelques centaines de nouveaux propriétaires, en tant que le PAREL survivra jusque-là, car le fédéral ne garantit aucunement la durée de ses programmes d'habitation, contrairement au provincial. On l'a su avec la rénovation urbaine!

La condition principale à respecter par le bénéficiaire, concerne surtout le propriétaire-bailleur qui devra soumettre à la Société centrale d'hypothèques et de logement, pendant la durée de son prêt, tout projet d'augmentation des loyers. Cette mesure se comprend bien; elle vise à éviter que le bénéficiaire ne profite de l'aide gouvernementale pour rénover et ensuite

décréter une augmentation des loyers, prétextant les rénovations qui ont donné plus de valeur aux logements.

Une mesure similaire existe pour le propriétaire-occupant. Il ne touche pas sa subvention d'un coup. Elle se présente plutôt sous la forme de prêt qui, chaque année, s'annule automatiquement de \$750. Cela évite que le propriétaire ne vende sa maison en profitant de la plus-value. S'il le fait, la subvention est annulée et il doit rembourser le prêt intégralement.

Le programme vise à allonger la vie du logement d'au moins 15 ans. Pour le propriétaire-occupant, les prêts sont de cinq ans et pour le propriétaire-bailleur, de 10 ans.

Le programme fédéral, combiné avec celui du provincial et du municipal, apparaît assez complexe pour le profane.

D'ailleurs, des représentants de trois niveaux ont

récemment donné une session d'information aux autorités municipales afin de les sensibiliser à la question. De plus, le coordonnateur municipal de la rénovation et par le fait même responsable de l'application des programmes d'habitation au niveau local, M. Eugène Brodeur, entend bien donner, lui aussi, des sessions d'information aux propriétaires susceptibles de bénéficier de l'aide gouvernementale et municipale.

Le PAREL tient aussi compte des revenus du bénéficiaire dans le calcul du prêt et de la subvention. Le prêt maximum se situe à \$10,000, comprenant, s'il y a éligibilité, une subvention maximale de \$3,750. À cela, il faut aussi ajouter les modalités du programme provincial et municipal.

Ainsi, M. Brodeur faisait état de la demande d'un couple âgé dont les revenus globaux sont inférieurs à \$6,000 et qui ont pour \$5,500 de travaux à

taire à leur maison. Après divers calculs, ce couple n'aura qu'à emprunter \$8 50 auprès de la SCHL à un taux préférentiel pour réaliser tous les travaux requis et admissibles.

Au cours de la session d'information, le maire Paul-O. Trépanier avait signalé que les améliorations à la propriété pouvaient faire augmenter l'évaluation et par le fait même, faire augmenter le compte de taxes.

M. Brodeur lui répondit que, selon un relevé que son service avait fait, notamment concernant un autre programme similaire en cours depuis le début de la rénovation urbaine, il semble qu'il s'agisse surtout de travaux d'entretien qui n'affectent pas, ou peu, le montant de l'évaluation.

Au point de vue administratif, la ville n'est pas perdante avec le programme fédéral, puisqu'elle touche une com-

pensation de \$300 pour le 1er logement et de \$50 par logement additionnel dans le même bâtiment. Ainsi, pour un quatre logis, elle reçoit \$450 pour ses frais administratifs.

Enfin, certains s'étonneront avec raison que les gouvernements supérieurs mettent sur pied de tels programmes "généreux" alors que la ville de Granby n'a pas les crédits nécessaires (\$1,000,000)

pour finaliser le programme original de la rénovation urbaine.

À cela, les fonctionnaires fédéraux nous répondent que le programme fédéral de rénovation urbaine a été abandonné quelque temps après que celui de Granby fut adopté, fermant ainsi la porte à des crédits supplémentaires pour tenir compte de l'inflation des coûts.

D'autre part, le fédéral vise plus, maintenant, à rénover qu'à démolir. À certains endroits du pays, on a rasé des quartiers entiers par le biais d'un programme de rénovation urbaine pour faire place à du béton!

La ville de Granby, selon le maire, tentera quand même de finaliser son programme à l'intérieur des nouveaux programmes mis sur pied.



(Photo John)

Une petite séance d'information a été organisée à l'intention des autorités municipales pour les mettre au courant des modalités du programme fédéral d'aide à la remise en état des logements (PAREL). Dans l'ordre habituel, le maire Paul-O. Trépanier, M. Fernand Perreault, gérant pour les Cantons de l'Est de la SCHL, M. Gilles Corriveau, gérant des programmes pour la même région au même organisme, M. Eugène Brodeur, coordonnateur de la rénovation urbaine et responsable de l'application du PAREL à Granby et M. Léopold Delaney, chargé de projets de la Société d'habitation du Québec.

Subito presto

Un nouvel exécutif pour le STEHY

GRANBY (FBP) — Plus qu'avec célérité, c'est un peu à la lava-comme-je-te-pousse, que les membres du Syndicat des travailleurs en enseignement de la Haute-Yamaska, ont procédé à l'élection de leur nouvel exécutif.

Cette élection a, en effet, pris l'allure d'une vraie farce alors que la centaine de représentants, (sur une possibilité de près de 1000 membres) ont "pris quinze minutes" pour remplir des feuilles de mise en nomination, ne

cachant pas du tout leur fervent désir de n'avoir pas à s'étendre sur le sujet.

Au bout du compte, il n'y a pas eu de vote. Tous les postes ont été comblés alors que les candidats étaient élus par acclamation. Il fallait y avoir une brèche dans cette expéditive recherche des plus aptes-à-défendre les intérêts de ces travailleurs. En effet, cinq noms émergent pour remplir les quatre postes de conseillers.

Le président d'élection,

agissant promptement, suggéra à la joie de tous que la meilleure chose qui pouvait se produire était que l'un d'eux se désiste. La combativité n'étant pas la plus grande marque de commerce du groupe présent, le désistement ne se fit pas attendre.

Et l'on félicita rapidement les nouveaux membres appelés à présider aux destinées de ce groupe de travailleurs. Puis l'on ovationna M. Richard Nolin, président sortant, à qui l'on doit, somme toute, la formation

de cette unité syndicale.

Après avoir réglé, quasi du même soufflé, les importantes questions du débrayage du 14 octobre (qui sera pour eux journée de travail) et l'appui au professeurs anglo-protestants (qu'on a rejeté), leurs compagnons d'arme durant le conflit de l'année dernière, on s'attarda un peu plus, mais à peine, sur les prévisions budgétaires de juillet '76 à juillet '77.

Ces prévisions s'établissent à \$65,589.67 au niveau des revenus et à \$70,440, comme dépenses. Les plus grosses dépenses vont, évidemment, aux deux salaires payés au permanent, (conseiller technique) et à la secrétaire. Ces articles tota-

lisent \$29,200, bénéfices marginaux inclus.

Des salaires sont aussi payés aux membres de l'exécutif ce que l'assistance a qualifié de "petites récompenses" et qui se chiffre à \$9,250 en y incluant \$1000 de "jetons de présence", petits \$5 de dédommagement pour s'être déplacé pour assister aux réunions, mais surtout, et le trésorier ne l'a pas caché, pour susciter la présence des membres à ces rencontres.

Mentionnons que ces mêmes "jetons de présence" sont attribués aux professeurs qui acceptent de siéger à des comités ce qui évite tout juste, aux dires de certains, que l'on se retrouve deux ou trois à ces rencontres de comité.

Pas d'appui au PAPT

GRANBY (FBP) — Les enseignants d'ici n'ont pas l'intention de retarder le règlement de leur convention collective de travail pour appuyer leurs confrères protestants anglophones, en grève.

En effet, alors que cette question était à l'ordre du jour de l'assemblée générale du STEHY à laquelle ont participé une centaine de membres, le groupe n'a pas jugé bon d'entériner la recommandation de leur ancien exécutif à l'effet d'appuyer le PAPT dans sa lutte et de retarder la signature de la convention collective jusqu'à ce que le PAPT ait reçu des offres comparables à celles de la CEQ, sur la tâche.

Un seul enseignant a officiellement déclaré que son refus était basé sur des convictions politiques. Selon lui, "appuyer les anglais, c'est se donner un coup-de-pied dans le cul, puisque leur travail consiste à affaiblir la force des Québécois en assimilant les immigrants."

La plupart des tenants de l'appui au PAPT se retrouvaient parmi les enseignants de Massey-Vanier, polyvalente de Cowansville, qui insistent sur le fait qu'ils franchissent, chaque jour, des lignes de piquetage.

Cette nouvelle n'a cependant pas eu l'heur d'aviver la solidarité de la salle qui rejetait, dans mot dire, la proposition basée sur la recommandation de l'exécutif. Le rappel que le PAPT faisait aussi partie du Front Commun n'a pas non plus pesé dans la balance.



(photo Celine John)

Le Syndicat des travailleurs en enseignement de la Haute-Yamaska a élu, lors d'une assemblée générale tenue à la polyvalente J.-H. Leclerc, son nouvel exécutif. Nous apercevons, ici, ces élus. Il s'agit de Mme Anette Tétreault, rangée arrière, au poste de conseiller; M. Régent Bérubé, deuxième vice-président; M. Ovide Perreault, président qui succède à M. Richard Nolin; Mme Pierrette Valiquette, conservant le poste de secrétaire; ainsi que (à l'avant), de Mme Gisèle Tardif, conseiller; M. Gaston Moreau, conseiller; M. Pierre-Paul Turcotte, premier vice-président; et de M. Gilbert Brodeur, démissionnaire trésorier du syndicat.

Pour le meurtre de Mme Pauline Robichaud-Giroux

Le procès de Gourd remis au printemps

COWANSVILLE — Surprise au Palais de justice de Cowansville hier matin, alors que le juge Jean-Louis Pélouin, de la Cour Supérieure, a accepté de remettre au prochain terme des Assises le procès de Gaétan Gourd, accusé du meurtre de Mme Pauline Robichaud-Giroux, survenu le 17 juillet dernier.

C'est à la demande de la défense, représentée par Me Jean Riou, c. l'Aide juridique, que la remise a été consentie. Me Riou a allégué qu'il n'était pas prêt à procéder, notamment qu'il lui man-

quait des témoins.

Cette stratégie de la défense n'a pas manqué de soulever la colère du procureur de la Couronne, Me Claude Noiseux, qui lui était prêt à procéder, ayant assigné tous ses témoins.

Par ailleurs, plus d'une trentaine de citoyens avaient été convoqués comme candidats jurés dans cette affaire. La sélection du jury constitue la première étape d'un procès aux Assises. Ils

auront donc été convoqués inutilement.

Cependant, Gourd, qui avait déjà vu sa requête en cautionnement refusée par le juge Pélouin, sera toujours détenu jusqu'à son procès. La défense ne s'est pas objectée à cette incarcération.

Le prochain procès prévu à l'agenda des Assises sera celui de Christine Morin, jeune fille accusée d'homicide involontaire, et qui débutera le 19 octobre.

La cour ordonne

Recel et non fraude

C'est à l'accusation de recel et non de fraude que Michel Lamothe et Jean Chevalier, de Bedford, devront répondre en Cour des sessions de la paix, à Cowansville. Ils ont, le 20 septembre dernier, plaidé non coupables pour avoir eu illégalement en leur possession 46,000 gallons d'huile à chauffage, estimés à \$19,412s d'août 1975 à mars 1976. Ils devraient subir leur procès sous peu.

ARMURIER VENTE ÉCHANGE



**TURCOTTE
ARMURIER enr.
Maintenant
8, St-Charles Sud,
Granby
378-1345**

De toute arme à feu et accessoires, équipement de recharge de balles. (Ancienne adresse: 90, rue Drummond.)

AU SERVICE

DES CULTIVATEURS DEPUIS 30 ANS



M. GILLES COUTURE directeur des Immeubles Beaudry Inc, est heureux d'ajouter à son personnel l'expérience de M. GÉRARD ST-MARTIN autrefois de Palardy Equipement de St-Damase.

IMMEUBLES
Beaudry
REALTIES INC

42, PRINCIPALE

372-4014

Granby

Le film qui a bouleversé des milliers de spectateurs.

Le récit véridique d'un amour et d'un courage extraordinaires



L'AUTRE VERSANT DE LA MONTAGNE

(Version française de "THE OTHER SIDE OF THE MOUNTAIN")

L'histoire émouvante de la skieuse Jill Kinmont, l'espoir olympique dont l'existence fut brisée par une chute tragique.

avec Marilyn Hassett et Beau Bridges

Second film en couleur et cinémascope

Robert Redford dans "LA KERMESE DES AIGLES"

Horaires: Sur semaine Kermesse à 7 h 15; L'Autre Versant à 9 h 15.
Dimanche L'Autre Versant 1 h 30, 5 h 40, 9 h 30; Kermesse 3 h 30, 7 h 20.

Admission: Adultes \$3, enfants \$1.25



**JEAN-PIERRE
FERLAND**

Billets en vente au Théâtre et chez Disco Granby aux Galeries de Granby: \$5., \$5.50, \$6.

Editorial

Si tous les tribunaux étaient humains...

Un mémoire présenté à la Commission fédérale de la réforme du droit par l'Institut Vanier de la famille, il y a déjà quelque temps, et concernant la création de tribunaux de la famille, remet en question plusieurs éléments du droit tel que pratiqué au Canada.

Dans ce mémoire, la président de l'Institut Vanier de la famille affirme que "si tous les tribunaux étaient humains, nous n'aurions sans doute pas besoin d'un tribunal de la famille". C'est peut-être vrai, en principe, mais est-ce réalisable en pratique?

De toute façon, la Commission fédérale de la réforme du droit ayant accepté, après de fortes pressions du public, d'incorporer le droit familial à son programme de recherches, on peut d'ores et déjà affirmer que les tribunaux pourraient éventuellement servir de modèle aux autres cours. Mais s'ils sont mal conçus, ils serviront plutôt d'excuse aux autres cours pour ne pas changer.

Le premier document de travail de la Commission vise surtout à faire comprendre les problèmes existants et à susciter des débats sur les solutions possibles. Le mémoire de l'Institut Vanier vient donc commenter avec force détails ce document de travail de la Commission.

Après avoir pris connaissance et du document de travail et du mémoire de l'Institut Vanier, nous nous demandons maintenant si les tribunaux proposés seront aptes à comprendre les divers styles de vie familiale, nouveaux et anciens, qu'on trouve au Canada, à les traiter de façon compétente et explicite.

Nous nous inquiétons également de ce que la "famille nucléaire urbaine" soit le seul modèle familial implicitement suggéré dans le document.

Le document de travail énonce l'hypothèse que si la "famille nucléaire urbaine" traverse une crise, il suffit, pour la circonscrire, de mettre sur pied encore un autre réseau coûteux de services.

Nous nous demandons alors si un nouveau service, en l'occurrence un réseau pancanadien de tribunaux unifiés de la famille, servira à autre chose qu'à prolonger l'existence et l'angoisse de la famille nucléaire moyenne de travailleurs urbains.

La principale lacune du document de travail, c'est l'étroitesse de la conception de la famille qu'on impose implicitement aux tribunaux. Le nouveau régime n'aggraverait-il pas, à la longue, les problèmes de bon nombre de familles au lieu de les aider à les résoudre?

Il est facile aussi d'observer que les problèmes d'ordre juridique auxquels les familles font face, excèdent de beaucoup le mandat qu'on veut attribuer aux tribunaux de la famille. Si on revise la procédure des parties adverses uniquement dans les tribunaux de la famille, cette application étroite retardera-t-elle la révision de cette procédure dans les autres cours, là où la chose serait souhaitable?

On constate de plus, avec plaisir cependant, qu'on atténue la procédure des parties adverses. Il ne faudrait toutefois pas oublier un certain nombre de points. Les lois qu'on applique pour résoudre les litiges forcent les parties à devenir des adversaires, ce qui annule ou entrave considérablement tout effort d'atténuation de la procédure des parties adverses.

Ainsi, les dispositions de la loi sur le divorce sont telles que les familles désireuses d'éviter un affrontement ont peine à le faire. Nous sommes d'avis qu'il faudrait refondre certaines de nos lois de base afin d'améliorer et d'appliquer les procédures qui en découlent.

Nous relevons une autre hypothèse du document de travail, répandue dans la société, et qui soulève des doutes: "que le counselling professionnel donne vraiment de bons résultats". On se demande s'il est sage d'intégrer aux tribunaux les services auxiliaires que le document aimerait y voir. Nous pensons plutôt qu'il faut mettre les gens avant les institutions sociales, insister davantage sur l'efficacité des gens et non sur l'efficacité des organisations.

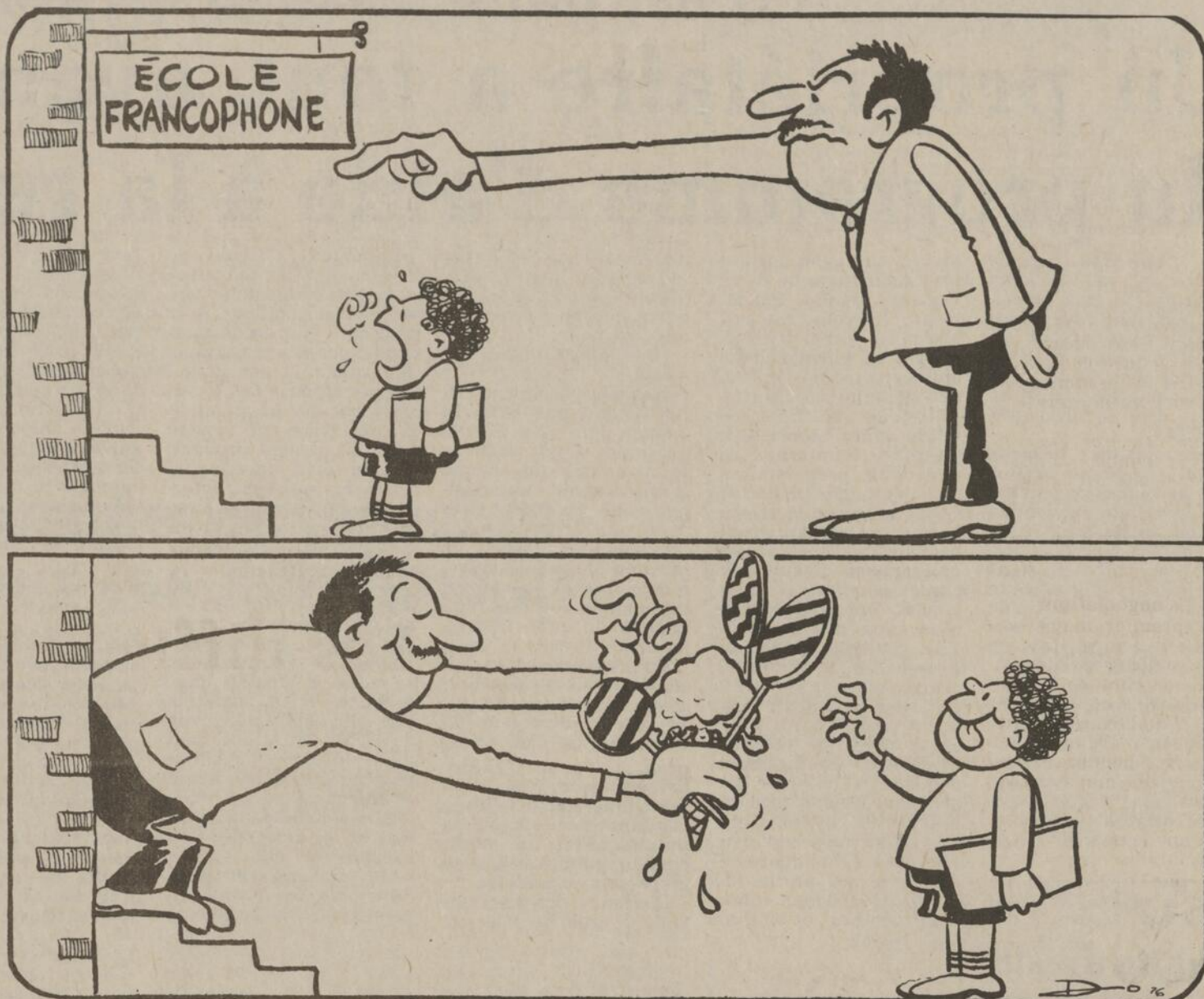
Nous ne sommes pas convaincus, non plus, que la meilleure façon d'améliorer les tribunaux de famille soit d'en faire une division de la Cour suprême dans les diverses provinces. La Commission voit dans cette proposition une solution à court terme alors qu'il s'agit bien plus d'une formule à très long terme.

Il faut rapprocher la loi, là où elle est nécessaire, de la collectivité et du peuple, au lieu de l'en éloigner. On devrait donc faire en sorte que le tribunal de la famille soit une cour au niveau du quartier ou du voisinage, presque.

Le document de travail propose diverses expériences en vue de mettre à l'essai et d'améliorer les tribunaux de la famille. Bien que nous pourrions souscrire à cette méthode, nous recommandons toutefois qu'on établisse les critères d'évaluation au début de chaque expérience.

Depuis longtemps, nous cherchons à mieux comprendre le droit, le rôle qu'il occupe au sein de la société, ses répercussions, directes et indirectes, sur la vie de la famille. Les lignes qui précèdent rejoignent en cela les vues de l'Institut Vanier énoncées par le Comité de la critique sociale et complétées par une équipe spéciale et permanente d'étude du droit familial qui groupe surtout des membres avec des antécédents juridiques.

Jean Naud



Vers les "présidentielles"

Un gouvernement communiste dans un pays de l'OTAN "détruirait l'intégrité et la force" de l'Alliance atlantique, a déclaré le président Gerald Ford au cours de son débat télévisé de mercredi soir avec M. Jimmy Carter.

Il a d'autre part, accusé le candidat démocrate à la Maison-Blanche d'"envisager avec sympathie" l'installation d'un gouvernement communiste en Italie.

M. Carter a répliqué en accusant le président Ford de procéder à une "déformation délibérée" de ses propos, et il a souligné n'avoir jamais souhaité que les communistes arrivent au pouvoir dans un pays de l'OTAN.

Citant le Portugal comme un des succès de son administration dans le domaine de la politique étrangère, M. Ford a précisé qu'il existait une "grande possibilité" de prise au pouvoir par les communistes dans ce pays il y a un an, "et maintenant nous avons un gouvernement démocratique au Portugal".

Son adversaire a répondu que les États-Unis ont été un des derniers pays à venir en aide aux forces démocratiques au Portugal et que "nous avons soutenu la dictature beaucoup trop longtemps".

Par ailleurs, le président Ford a suscité une vive controverse en disant qu'il n'y a "pas de domination de l'Europe de l'Est par l'Union soviétique, il n'y en aura pas sous mon administration". Cette remarque du président a été immédiatement montée en épingle par les porte-parole démocrates. Ils accusent M. Ford d'indifférence à l'égard des droits de l'homme de millions d'Européens vivant sous le régime communiste.

Les observateurs politiques estiment que le propos de M. Ford pourrait bien lui enlever les votes des Américains originaires d'Europe de l'Est. Ceux-ci avaient déjà fortement critiqué, l'an dernier, la signature par les États-Unis de la déclaration finale de la conférence d'Helsinki sur "la sécurité et la coopération" en Europe. Cette déclaration, affirmant-ils alors, revenait à perpétuer les frontières de l'après-guerre en Europe orientale et à sceller une fois pour toutes le sort des Européens de l'Est.

M. Ford a contesté que l'Europe de l'Est soit dominée par l'URSS alors qu'il défendait la politique de "détente" avec Moscou, amorcée par le président Nixon et qu'il a poursuivie.

Un des animateurs du débat télévisé a immédiatement demandé: "Dois-je comprendre, monsieur, que vous voulez dire que les Soviétiques n'utilisent pas l'Europe de l'Est comme leur propre sphère d'influence...?"

Le président a répondu qu'il n'avait pas l'impression que les peuples yougoslave, roumain et polonais se considèrent comme dominés par l'Union soviétique. "Chacun de ces pays, a-t-il poursuivi, est indépendant, autonome, a sa propre intégrité territoriale, et les États-Unis n'admettent pas qu'ils soient sous la domination de l'Union soviétique."

"D'ailleurs, j'ai visité la Pologne, la Yougoslavie et la Roumanie pour garantir que la population de ces pays comprenait que le président des États-Unis et le peuple américain tiennent à leur indépendance à leur autonomie et à leur liberté".

M. Ford a rappelé que le Vatican avait signé la déclaration d'Helsinki et que le pape n'y aurait pas consenti si cela avait consacré la domination de l'Europe de l'Est par l'URSS.

M. Carter a déclaré pour sa part: "Je voudrais bien voir comment M. Ford pourrait convaincre les Américains venus de Pologne et de Tchecoslovaquie que leurs pays d'origine ne vivent pas sous la domination soviétique derrière le rideau de fer".

Les premières réactions à l'affirmation du président Gerald Ford selon laquelle "il y a pas de domination soviétique sur l'Europe de l'Est", n'ont pas tardé à se faire sentir.

N'importe quel élève d'une école du Nebraska aurait été recalé s'il avait fait pareille déclaration, a dit à Omaha, le candidat démocrate à la vice-présidence Walter Mondale, qui menait campagne dans cet État mercredi.

Le sénateur démocrate du Maine, Edmond Muskie, d'ascendance polonaise, s'est déclaré "déçu que le président Ford ait choisi de rejeter les droits de l'homme de millions de personnes en Europe de l'Est".

Le président national du "Comité des pays catholiques", Lev Dobrianski, a qualifié quand à lui "d'absurde" la déclaration du président Ford. Celle-ci "contredit les réalités brutales de la domination et du colonialisme russes en Europe orientale", a-t-il ajouté.

Diplomate

Un diplomate européen en poste à Washington a estimé pour sa part que "c'était de la folie" d'avoir fait cette déclaration. "À quoi sert alors le Traité de l'Atlantique-Nord?", a-t-il demandé.

De son côté, M. Stuart Spencer, chef adjoint du comité pour la campagne du président Ford, a estimé que l'opinion de M. Ford sur l'Europe de l'Est ne provoquerait "aucun problème politique" parmi les diverses communautés aux États-Unis ayant des liens avec les pays concernés.

Ce n'est pas l'avis de nombreux observateurs qui estiment que M. Ford a ainsi commis une gaffe monumentale, à trois semaines des élections présidentielles.

Les explications quelque peu embarrassées données après le débat Ford-Carter par le général Brent Scowcroft, conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, n'ont pas apaisé la controverse soulevée par la fameuse phrase. "Je crois, a estimé le général, que ce que le président voulait dire, c'est que nous ne reconnaissons pas la domination soviétique sur l'Europe de l'Est".

Un sondage réalisé aussitôt après le débat révèle que le candidat démocrate est sorti vainqueur d'une courte longueur, de cette confrontation.

Selon l'enquête effectuée par "Chilton Research Services" à la demande de l'agence AP, auprès de 1071 électeurs, 38,2 pour cent des personnes interrogées ont donné M. Carter gagnant, et 34,6 pour cent se sont prononcées pour le président Ford. Les autres se sont déclarées indécises ou bien ont estimé que les deux candidats étaient à égalité. Ces résultats sont exactement contraires à ceux obtenus après le premier débat et qui avaient fait apparaître le président sortant vainqueur. L'enquête a également révélé que M. Carter a légèrement augmenté son avance sur M. Ford bien que ce dernier ait également progressé dans l'ordre des préférences auprès des téléspectateurs qui ont suivi le débat de mercredi.

Avant la confrontation télévisée, le candidat démocrate menait par 45,8 pour cent contre 43 pour cent à son adversaire républicain.

Après ce débat, M. Carter accentuait son avance à 48,3 pour cent devant M. Ford qui réunissait 44,8 pour cent des préférences.

Ce que pensent les quotidiens anglais du pays

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux en langue anglaise et traduits par La Presse canadienne:

THE JOURNAL, Edmonton

Le Congrès américain vient d'adopter, une fois de plus, une loi destinée à imposer des directives aux filiales de sociétés américaines établies dans des pays étrangers. Une fois de plus, le Canada doit combattre cette tentative.

Il ne sera pas permis aux sociétés américaines de participer à des boycottages qui vont à l'encontre de la politique étrangère américaine. Les pays arabes, par exemple, rejettent les sociétés qui font affaire avec Israël. Les sociétés d'envergure internationale ont donc le choix entre Israël et les États arabes, qui sont plus peuplés et plus riches. Mais le gouvernement américain vient de décréter qu'une société ne peut appuyer un boycottage qui ne serait pas dans la ligne de sa politique étrangère. Les sociétés américaines doivent donc accepter de

faire affaire avec Israël. Très bien. Mais les Américains soutiennent que Ford Canada est soumise à la même règle.

S'il n'en était pas ainsi, Ford Canada pourrait refuser toute relation commerciale avec Israël, dans l'espoir que les pays arabes continueraient à faire affaire avec la société "canadienne". De cette façon, les sociétés américaines pourraient se soustraire à la directive du Congrès et l'industrie canadienne s'en porterait mieux.

Il est fort probable que, dans les cas de boycottage, la politique canadienne sera la même que celle des États-Unis, de sorte que l'application de la loi américaine à l'étranger ne causera aucun conflit. Mais le principe même d'un contrôle étranger est inacceptable et on doit rejeter le désir américain d'étendre cette loi à un vaste secteur de l'industrie canadienne.

Le besoin demeure d'en arriver à une entente "finale" avec les États-Unis sur toute la question de leurs filiales au Canada. Nous

acceptons les intérêts privés américains au Canada, mais nous ne pouvons pas accepter un contrôle gouvernemental américain. — Le 28 septembre

THE NEWS, Medicine Hat

Ceux qui s'opposent à l'implantation du bilinguisme aérien au Québec ne devraient pas trop rapidement se faire l'écho des critiques qui surgissent sirotement du récent accident d'avions au-dessus du sol yougoslave. On impute maintenant à l'usage de l'anglais et du serbo-croate cette collision en plein ciel, qui a fait 176 morts. Le pilote anglais, ne comprenant pas le serbo-croate, n'aurait pas su qu'un avion yougoslave avait été dirigé dans son couloir aérien.

Même si cela était exact, ce n'est pas suffisant pour justifier un argument de poids contre le bilinguisme aérien. Il ne s'agit que d'un cas isolé et on ne fonde pas un réquisitoire inattaquable sur un seul cas.

L'affaire est maintenant devant les tribunaux yougoslaves, mais la rapidité du gouvernement à mettre les contrôleurs aériens sous arrêt et à porter des accusations laisse supposer qu'il existe au moins une apparence de négligence. Si tel est le cas, il devient secondaire que le pilote anglais n'ait pas compris le message transmis à l'avion yougoslave. En admettant une erreur de jugement de la part des contrôleurs, qui peut dire que le pilote anglais aurait eu le temps de réparer l'erreur s'il avait compris le message en serbo-croate?

Le problème du bilinguisme aérien s'est chargé d'émotivité au Canada. On y trouve des traces de régionalisme et de sentiments francophones qui ont fait oublier la question fondamentale, à savoir si le bilinguisme aérien offre plus de sécurité que l'unilinguisme.

C'est la sécurité qui est en jeu et non les sentiments d'une partie du pays à l'égard d'une autre. En citant des cas de catastrophes aériennes, il faut savoir si c'est l'usage de l'anglais seul ou l'usage de l'anglais et d'une autre langue qui auraient pu les éviter. Cela demeure des exemples et non des preuves. Trop de questions demeurent sans réponses, dans le cas de la Yougoslavie pour qu'on puisse tirer des conclusions certaines. Au Canada, il faut attendre le rapport du gouvernement. Rien ne

sert de crier "Je vous l'avais bien dit". — Le 21 septembre

THE CITIZEN, Ottawa

Le gouvernement ne tient pas souvent compte des plaintes de l'homme de la rue à moins qu'on soit en période électorale. Mais si ces plaintes sont formulées par un cadre d'une société importante, le gouvernement va-t-il prêter une oreille attentive?

M. William Turner, président de la société Consolidated-Bathurst, a répété ce que presque tout le monde dit au sujet de l'aéroport Mirabel... que c'est une erreur.

Pour employer ses mots, il a affirmé que le gouvernement devrait "mettre Mirabel dans des boules de naphtaline, après avoir compris qu'il est l'erreur de la décennie, et ne l'ouvrir qu'au moment où on aura démontré que Dorval est encombré".

Mirabel aurait pu mieux fonctionner si le gouvernement avait prévu un système de transport logique et peu coûteux entre Mirabel, Dorval, Ottawa et le centre-ville de Montréal.

Mais Mirabel, comme Pickering et Terminal 2 à Toronto, demeure un monument élevé à la maladresse du ministère des Transports. — Le 30 septembre

THE COLONIST, Victoria

Les statistiques contenues dans le rapport annuel de la Commission de police de la Colombie-Britannique révèlent des dangers plus grands qu'on aurait pu le croire.

Non seulement cette province possède-t-elle le taux le plus élevé de criminalité au pays, mais la proportion des crimes solutionnés y est la plus basse au Canada.

Au moment de la publication du rapport policier, des juges provinciaux étudiaient d'autres statistiques montrant qu'en 1975, les habitudes de l'héroïne étaient responsables de la moitié des vols avec violence dans la région de Vancouver, et se demandaient s'il ne faudrait pas rendre illégale l'accoutumance aux stupéfiants.

C'est un crime d'être trouvé "en possession" d'héroïne, dans ses poches ou ail-

leurs, mais il est permis d'avoir de l'héroïne dans le sang.

Les juges ont appris ce qui se passe, à ce sujet-là, au Japon. C'est un crime, dans ce pays, de d'avoir de l'héroïne dans le sang et le coupable peut-être obligatoirement hospitalisé pour six mois.

Au Japon, le nombre des toxicomanes n'a pas augmenté depuis 1968. Mais les juges n'ont tiré aucune conclusion valable, sauf celle, peut-être, qu'il faudrait faire quelque chose. Bien sûr, espérons-le, même si la décision provoquait un affrontement avec certains défenseurs des libertés humaines.

Les statistiques sur la criminalité montrent que l'insouciance des lois devient un problème grave et que la participation croissante des jeunes à l'exécution de crimes de tous les genres ajoute à l'urgence de trouver une solution.

On pourrait peut-être conclure que le laisser-aller de notre société est largement responsable de la situation.

On a peut-être commis une erreur en abandonnant le bâton et le fouet, autant à l'école qu'au poste de police. Mais cette suggestion va sûrement provoquer des hurlements. — Le 18 septembre

"Lettres ouvertes"

LA VOIX DE L'EST se fait toujours un plaisir de publier sous le titre de "Lettres ouvertes" ceux-ci nous font parvenir. Nous les invitons donc à se prévaloir de leur droit d'exprimer leurs opinions tout en respectant les conditions suivantes: intérêt du sujet, concision, courtoisie dans la discussion, nom et adresse de l'auteur. Nous sommes malheureusement obligés de jeter au panier les lettres qui ne sont pas signées.

La Voix de l'Est

Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée
136, Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot	DANS LES ENDROITS NON DESSERVIS PAR CAMELOTS				
Par jour:	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Samedi: .35	Canada	5.50	16.00	31.00	60.00
Semaine: 1.25	États-Unis	12.00	35.00	65.00	125.00
Année: 65.00	et autres pays				

Courrier de la deuxième classe. Enregistrement No 0679

Un centre commercial à Waterloo?

Une soirée d'information qui laisse plusieurs points en l'air

WATERLOO (Par Fernand BELANGER) — Le secteur de Waterloo qui fut détruit par un incendie, en juillet 1975, pourrait recevoir de nouvelles bâtisses au cours de l'année 1977. Cependant, il faudra attendre quelques jours avant de savoir si un tel projet se concrétisera, et si oui, des marchands locaux ou du promoteur de l'extérieur, assumera la construction de tels immeubles.

C'est ce qui ressort d'une assemblée d'information tenue à l'hôtel de ville de Waterloo et à laquelle participaient les membres du conseil municipal et une quarantaine de marchands.

Les négociations
Le premier magistrat, M. Paul-André Roy, a alors souligné le fait que des démarches étaient entreprises avec un promoteur de l'extérieur afin d'amener, à Waterloo, un commerce membre d'une chaîne de magasins à rayons.

M. Roy a indiqué qu'avant de poursuivre les négociations avec cette

compagnie, le conseil voulait sensibiliser les marchands locaux à la possibilité qu'un groupe de ceux-ci fassent l'acquisition du terrain concerné et décident ainsi quel genre de commerce devrait être établi.

De cette façon, il serait possible d'éviter une concurrence qui pourrait être nuisible aux commerces déjà en place. Ce qui ne serait pas le cas avec un promoteur de l'extérieur qui lui aurait loisir d'amener à Waterloo des commerces semblables à ceux existant déjà.

De plus, en effectuant une telle consultation, la ville sait exactement à quoi s'en tenir et il n'y aura pas danger de froisser les marchands locaux qui auraient été intéressés à investir dans ce secteur.

Les données

Le terrain en question est délimité comme suit: la rue Foster de l'intersection Saint-Joseph à Shaw et une autre partie d'environ 100 pieds à partir de la rue Shaw; à

cela s'ajoute une partie de la rue Shaw sur les deux côtés de la rue sur une distance d'environ 100 pieds, le tout couvrant une superficie de 125,000 pieds carrés.

Interrogé par l'un des marchands sur le prix exact dudit terrain, M. Roy s'est dit incapable de donner une réponse et ce pour deux raisons bien précises:

a) un litige subsiste encore entre certains propriétaires de parcelles de terrain et le représentant du promoteur concernant le prix de vente de ces terrains;

b) l'option de vente de plusieurs propriétaires, renouvelée à une reprise, est maintenant échue et doit être négociée à nouveau.

En ce qui a trait à la première dimension du problème, M. Roy a indiqué que d'autres négociations seront entreprises au

cours des prochains jours et a dit espérer qu'une entente survienne rapidement. Dans le cas contraire, a-t-il précisé, la ville devra prendre des mesures d'expropriation afin de ne pas retarder la mise en marche d'un projet. Pour ce qui touche la renégociation des options de vente, il a mentionné qu'il ne semblait pas avoir de problèmes de ce côté.

En outre, concernant le prix du terrain, M. Roy a indiqué que les autorités municipales songaient à investir une somme importante dans l'aménagement d'un parc de stationnement, ce qui pourrait contribuer à diminuer le prix du terrain.

Pas de permis

En ce qui a trait à l'émission de permis de construction dans ce secteur, M. Roy a indiqué à une question de l'auditoire, qu'aucun permis n'avait été refusé pour cette zone. A un seul moment, l'année dernière, on a demandé à une personne intéressée à construire dans ce secteur de retarder son projet en attendant de connaître les solutions possibles pour le terrain.

Il a expliqué que, si une demande de permis était faite, elle serait étudiée et risquait d'être acceptée.

Par la suite, le premier magistrat a interrogé les personnes présentes afin

de connaître celles qui seraient intéressées à établir un commerce dans ce secteur. Pas une main ne s'est levée. Et comme l'a expliqué un marchand, les détails fournis à l'assemblée ne permettent pas de prendre une décision. En outre, il considère qu'avant d'investir une importante somme pour un stationnement dans le secteur Foster-Shaw, il faudrait penser à un autre secteur du centre-ville où le problème du stationnement existe depuis plusieurs années.

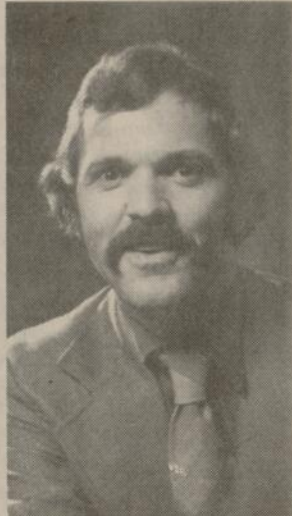
Il faudra donc attendre quelques jours avant de connaître la tangente que prendra cette situation. Une affaire à suivre...

Dans Iberville U. Morin est choisi candidat de l'UN

IBERVILLE — M. Urbain Morin, de Saint-Césaire, a été choisi comme candidat de l'Union nationale, dans le comté d'Iberville, pour ces prochaines élections provinciales, lors de la convention de ce parti, tenue à Iberville, et à laquelle participaient plus de 200 militants.

Dans son discours d'acceptation, M. Morin, a déclaré que trois thèmes domineraient sa campagne électorale, soient l'agriculture, l'industrialisation du comté par la petite et la moyenne entreprise et enfin l'assainissement du climat de travail.

Quatre autres personnes avaient brigué les suffrages lors de cette convention soient MM. Gérard Harbec, ancien maire de Farnham; Bernard Proulx, ancien



M. Urbain MORIN

maire de Saint-Pie; Pierre Longpré, de Farnham et Jean-Maurice Bergeron, maire de Saint-Alexandre.

Les difficultés financières surviennent!

MONTREAL (PC) — La FTQ-Construction connaît actuellement d'importantes difficultés finan-

cières causées en grande partie par les retards apportés par certaines unions à verser la coti-

sation d'un cent par heure travaillée.

Ces difficultés financières ont fait l'objet d'une réunion des gérants d'affaires de la FTQ-Construction, hier matin, en vue de solutionner ce problème qui a obligé récemment le Conseil provincial des métiers de la construction à faire la quête parmi ses affiliés afin de payer une campagne de publicité dans les médias d'information. Quelque \$15,000 ont ainsi été réunis d'urgence.

Dans leur rapport aux gérants d'affaires, le directeur et le gérant du Conseil provincial des métiers de la construction, MM. Guy Dumoulin et Guy Van De Weghe, affirment que la "situation financière est loin d'être brillante, comme vous pouvez le constater". Les deux gestionnaires expliquent qu'ils en sont réduits à "récupérer cent

par cent les montants qui nous sont dus".

Selon une source digne de foi, les retards dans le versement des cotisations sont de deux ordres: la mauvaise administration de certains locaux oblige certains gérants d'affaires à "emprunter" sur les cotisations à la FTQ-Construction pour boucler certaines dépenses plus urgentes. Dans d'autres cas, il s'agit plutôt de "pressions politiques". Ce serait notamment le cas des plombiers et surtout des journaliers.

Desjardins

Les plombiers craignent notamment que la FTQ-Construction pose trop de questions sur le mandat confié à André Desjardins dans le cadre de la présente négociation. Desjardins n'a été élu à aucun poste de négociation et ses services n'ont pu être retenus à titre de conseiller, la tu-

elle ayant décidé de scruter à la loupe toutes les candidatures posées par des "conseillers" auprès de l'exécutif. Un fait demeure: "Dédé" négocie.

Le cas des journaliers est plus clair: leur récent vote a été désavoué par la FTQ-Construction et c'est le Conseil provincial et non l'union elle-même qui a le pouvoir de signer une entente avec la partie patronale.

La direction des journaliers pourrait évidemment profiter des difficultés financières de la FTQ-Construction pour retenir les \$15,000 qu'elle lui verse chaque mois afin de s'assurer que les gains acquis en matière de juridiction ne seront pas désavoués par le Conseil provincial sous la pression des autres locaux réunis en un lobby.

Coup d'oeil sur la région

Soirée de danse

SAINT-CÉSAIRE — Le Club de l'Age d'Or de Saint-Césaire organise une danse qui aura lieu le 9 octobre à l'école Saint-Vincent. Il y aura un orchestre et des articles d'artisanat seront alloués comme prix de présence. La soirée se terminera par un goûter.

Travail en groupe

COWANSVILLE — Le service d'éducation des adultes organise trois sessions de travail en groupe qui ont débuté le mercredi 6 octobre à 19 heures au Centre de formation des adultes. Le sujet abordé, cette année, le conseil d'administration, son rôle et ses responsabilités. Ces sessions de travail sont gratuites.



(Photo: Charles Nashville)

Cours d'art culinaire chinois

Le Cercle des fermières de Bedford vient de tenir un cours d'art culinaire chinois qui s'est déroulé à l'Hôtel Maurice de Bedford, au profit du Cercle. Environ 300 personnes ont profité de ce cours. La photo nous fait voir, de gauche à droite: Mme Marielle Dulude, chef cuisinier, Mme Lucien Bélanger, présidente du Cercle des fermières et Mme Gisèle Poitras, maître de cérémonie.

GRANDE VENTE

IL FAUT
LES VENDRE
TOUTES
dans une semaine
du 4 au 8 octobre

VOLVO '68 4 cylindres, 4 vitesses, 2 portes, orange
ACADIAN '69 6 cylindres, automatique, 2 portes, vert
VEGA '72 4 cylindres, 4 vitesses, 2 portes, bleu
VEGA '72 4 cylindres, 4 vitesses, hatchback, vert
TOYOTA '72 4 cylindres, 4 vitesses, Corolla, rouge
VOLKSWAGEN '73 Moteur 15,000 milles, orange
VOLKSWAGEN '73 Bleu
TOYOTA '73 Corolla, SR4, rouge
JEEP '74 4 x 4, "m", "Desert D 09, vert
TOYOTA '74 Corolla, station, "mag", 5 pneus Michelin, rouge
FIREBIRD '74 Esprit, bleu
TOYOTA '75 Corolla, 4 portes, 4 pneus radiaux neufs, "mag"
FIREBIRD '75 Esprit, comme neuf, vert
TOYOTA '75 Corolla, 4 portes, 4 pneus radiaux neufs, "mag"
Land Cruiser, 4 x 4, pick up 1 tonne

Tout achat d'une voiture neuve ou usagée durant cette vente, vous donne droit automatiquement à UNE FIN DE SEMAINE À LA SAPINIÈRE

GRANBY 378-8404
ESTRIE TOYOTA

Chemin St-Paul Granby
Angle voie d'accès

Vente ANNIVERSAIRE ET POUR CETTE GRANDE OCCASION

BO JEANS 13, JOHNSON
GRANBY

VOUS INVITE
À SON FESTIVAL

★ **LIBERTÉ** ★

DES SPÉCIAUX
DANS TOUT
LE MAGASIN

N'oubliez pas!

**13, JOHNSON
GRANBY**

Spéciaux dans les Jeans:

**ST-TROPEZ
RIO
CIGARETTE**
Rég.: jusqu'à 24.95
(lisez plus bas)

**SUPER SPÉCIAL
BO JEANS
15⁹⁹
2 pour \$30**

VESTES DE CUIR
pour hommes et femmes
rég.: 44.99
Super BO Spécial

20⁰⁰

aussi dépositaire:

LOIS — LEE — WRANGLER — GWG
aussi chez BO JEANS à St-Césaire

CINÉMAS GALERIES GRANBY

TENSION
si forte
si insupportable
si terrifiante...

**FIN DE
SEMAINE
INFERNALE**

18 ANS
Adultes

que vous serez cloués sur votre siège!
**AU LIT
IL FAUT
DU RESSORT
VERSION ANGLAISE**

Semaine: "Infernale" 6:10 — 9:30 "Ressort"
7:55 — 11:15 "Infernale" 12:10 — 3:15
— 6:25 — 9:40 "Ressort" 1:45 — 4:50 —
6:05

CINÉMA 1

VERSION ANGLAISE

WHO IS HE?
WHAT IS HE?
SHOULD WE FEAR HIM?
CAN WE STOP HIM?
IS HE A WARNING?
IS HE THE BEGINNING
OF THE END?

IS HE

THE 66 OMEN

Semaine: Omen 7:00 — 9:00
Sam-Dim: Omen 1:00 — 3:00 — 5:00 —
7:00 — 9:00

CINÉMA 2

WALT DISNEY présente
**Le Fantôme
de
Barbe Noire**

Semaine: Une seule représentation
Montagne 6:45 Fantôme 8:30
Sam-Dim: Montagne 12:10 — 3:50 —
7:20 Fantôme 1:55 — 5:30 — 9:05

**LA MONTAGNE
ENSORCELÉE**

CINÉMA 3

Les gardiens de prison dénonçant un complot... Fox ordonne à la GRC de mener une enquête

Par Paul BENNETT

OTTAWA (PC) — Le Solliciteur général du Canada, M. Francis Fox, a demandé hier à la Gendarmerie royale de faire enquête sur l'existence d'un présumé complot visant à étendre à d'autres institutions la vague d'émeutes qui déferle depuis une semaine dans les pénitenciers.

La décision de M. Fox fait suite à un télégramme adressé la veille par le président de l'Alliance de la fonction publique du Canada, M. Andy Stewart, dans lequel celui-ci prétend tenir de bonnes sources que des émeutes pourraient éclater au cours des prochains jours à l'Institut Archambault, dans le nord-est de Montréal, et dans les pénitenciers à sécurité maximum de Prince-Albert, en Saskatchewan, et de Dorchester, au Nouveau-Brunswick.

Le télégramme de M. Stewart était parvenu à M. Fox après que l'Alliance, qui représente les 3,500 gardiens de prison, eut appris qu'un nouveau soulèvement venait de se produire au pénitencier de Millhaven, en Ontario, au cours duquel les détenus ont saccagé les cellules et tenté de prendre le contrôle de l'institution.

Selon M. Stewart, le présumé complot dont il a été

avisé serait ourdi par des "éléments extérieurs" aux pénitenciers visant à saper tout le système carcéral canadien. M. Stewart ne précise pas toutefois quels sont ces éléments extérieurs.

Pour sa part, M. Fox soutient que, pour le moment, rien ne prouve l'existence d'un tel complot, précisant que la GRC a reçu pour directive de recueillir tous les éléments de preuve à l'appui de ces allégations et d'en vérifier le bien-fondé.

Selon M. Fox, la situation présentement est stable dans les prisons et les autorités du pénitencier de Millhaven, à Kingston, ont repris les choses en main.

Quelque 110 détenus y avaient participé à une émeute, mercredi, saccageant presque toutes les cellules. La police a dû employer des gaz lacrymogènes pour disperser les émeutiers, mais on n'a rapporté que des blessés légers.

La semaine dernière, des émeutes avaient éclaté aux pénitenciers à sécurité maximum de Laval, près de Montréal, et de New Westminster, en Colombie-Britannique. A ce dernier endroit, les détenus s'étaient

emparés de deux otages, qu'ils n'ont libérés qu'après avoir obtenu certaines garanties jugées inacceptables par les dirigeants syndicaux des gardiens de prison.

L'Alliance de la fonction publique, qui représente tous les employés des pénitenciers fédéraux, au nombre d'environ 7,000 a fait connaître en fin d'après-midi, hier, les 12 revendications qu'elle avait formulées, la semaine dernière, à la suite des événements de New Westminster.

Ces revendications ont été présentées, au début de la semaine, au commissaire des pénitenciers, M. André Therrien, qui avait fait état alors de l'impossibilité pour le gouvernement d'accéder à la plus importante d'entre elles, soit l'annulation du protocole d'entente conclu avec les détenus comme condition à la libération des otages.

L'Alliance considère que cette entente constitue une concession inacceptable de la part du gouvernement et qu'elle met en jeu la sécurité des employés des pénitenciers.

Les principales demandes de l'Alliance touchent en retour à la situation telle qu'elle était avant la conclusion de l'entente, au resserrement de la discipline dans les prisons et à la mise en marche immédiate du programme de construction de nouvelles institutions carcérales annoncé la semaine dernière par M. Fox.



D'autres renforts arrivent

Marcoux s'en va

MONTREAL (PC) — Les Forces armées canadiennes ont encore une fois accru le contingent qui monte la garde à l'Institut Laval, pour ce qu'on prévoit être un séjour prolongé.

Cette initiative est venue avec l'annonce, jeudi, du départ du directeur Marcoux pour un poste encore indéterminé au sein du Service canadien des pénitenciers.

Selon des dirigeants de l'institution, M. Marcoux, qui a une vaste expérience de l'agitation en milieu carcéral, a semblé passablement affecté par la récente émeute au cours de laquelle un bloc cellulaire a été entièrement saccagé. Un porte-parole de l'Institut Laval, M. Jean Lajoie, a précisé que M. Marcoux prendrait des vacances avant d'accéder à d'autres fonctions au Québec.

Soixante-et-un soldats ont été dépêchés par avion à Laval, jeudi, et ils

doivent y demeurer "une semaine et probablement deux semaines".

Conflit des Postes

Un court répit possible

Par PAUL BENNETT

OTTAWA (PC) — Le conflit des Postes pourrait connaître un certain répit au cours de la semaine à venir, alors que les dirigeants du Syndicat des postiers du Canada (SPC) se sont engagés à recommander à leurs membres de demeurer au travail jusqu'à cette date.

Cette trêve, a expliqué M. Parrot, vise à permettre aux procureurs du syndicat de préparer une défense adéquate. "Il est très important, a-t-il dit au cours d'une conférence de presse en fin d'après-midi, que le syndicat ait le temps de préparer sa cause en ayant tous les éléments en main".

La demande d'ajournement, si elle était agréée par la Cour fédérale, aurait pour effet d'interdire tout débrayage

procureurs du syndicat, en échange de quoi MM. Joe Davidson et Jean-Claude Parrot, respectivement président et vice-président du SPC, se sont engagés à recommander à leurs membres de demeurer au travail jusqu'à cette date.

Cette trêve, a expliqué M. Parrot, vise à permettre aux procureurs du syndicat de préparer une défense adéquate. "Il est très important, a-t-il dit au cours d'une conférence de presse en fin d'après-midi, que le syndicat ait le temps de préparer sa cause en ayant tous les éléments en main".

La demande d'ajournement, si elle était agréée par la Cour fédérale, aurait pour effet d'interdire tout débrayage

à l'échelle nationale de même que tout arrêt de travail partiel. De plus, tout dirigeant syndical qui inciterait les postiers à la grève serait passible de sanctions.

Dès la conclusion de la trêve, hier, les dirigeants du SPC ont demandé aux postiers d'Edmonton, en Alberta, qui avaient quitté le travail le matin même, de reprendre l'ouvrage. La même directive a été communiquée à tous les locaux du syndicat à travers le pays, a dit M. Parrot.

L'entente, a précisé le vice-président du SPC, n'a pas été ratifiée par le bureau exécutif du syndicat et ne constitue donc qu'un engagement personnel de la part de MM. Parrot et Davidson. Ceux-ci sont cependant convaincus qu'elle sera respectée par les postiers.

"Jusqu'au 14"

Interrogé à savoir si les postiers emboîteraient le pas à la journée de grève nationale décrétée par la Cour fédérale, le 14 octobre prochain, M. Parrot a fait remarquer que l'entente était valide "jusqu'au 14", excluant donc cette journée. Le syndicat des postiers a été l'un des premiers à se prononcer contre le programme anti-ubfkatin du gouvernement Trudeau et il eût été surprenant que la trêve conclue hier englobât la journée de protestation.

"Le problème fondamental demeure, a repris M. Parrot. Le ministère des Postes et le Conseil du Trésor ne respectent pas la convention collective et continuent d'introduire des changements technologiques avant que les comités d'arbitrage n'aient statué sur les effets nocifs de ces changements pour les employés. Aucune injonction ne résoudra le problème de la perte des droits de nos membres."

Le syndicat demande la suspension immédiate de tous les changements technologiques en cours au ministère des Postes jusqu'à ce que les comités d'arbitrage n'aient rendu leur décision. Toutefois, le Conseil du Trésor prétend que si le ministère des Postes accédait à cette demande, il en coûterait quelque \$50,000 par jour.

Le ministère des Postes affirme pour sa part qu'il a le droit de procéder à la mise en oeuvre des changements technologiques sans attendre la décision des comités d'arbitrage, pourvu que soient observées certaines garanties prévues dans la convention collective.

Pour le moment donc, les hostilités sont suspendues, bien que rien n'interdise aux deux parties de poursuivre leur chasse-croisée verbal. Entre-temps, le service postal devrait retourner à la normale, du moins jusqu'à jeudi prochain alors que les dirigeants syndicaux des postiers décideront, advenant l'émission d'une injonction, s'ils s'y soumettront ou non.

Hier, lors de l'audition en Cour fédérale, le juge Gibson a fait remarquer que le bilan des injonctions, cette année, n'était guère "brillant". "Il existe peut-être d'autres moyens plus appropriés de régler les conflits de travail", a souligné le magistrat.

carrières ET PROFESSIONS

MÉCANICIEN D'ENTRETIEN D'USINE

Nous sommes à la recherche d'un mécanicien d'entretien spécialisé dans les moteurs diesel, pour notre usine située dans le Parc Industriel de Bécancour.

La personne que nous recherchons possède un diplôme d'études techniques ou l'équivalent. De plus, cette personne doit posséder de l'expérience, de préférence dans l'industrie.

Nous offrons un poste intéressant au sein d'une équipe dynamique, un ensemble avantageux de conditions de travail, une gamme complète d'avantages sociaux aux employés et un salaire pouvant atteindre \$8.15 de l'heure.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir avant le 15 octobre 1976, les détails de leur formation, leurs qualifications et leur expérience à l'adresse suivante:

C.P. 1328
Trois-Rivières, P.Q.

GÉRANT

Nous sommes présentement à la recherche d'un gérant pour magasin de vêtements fait sur mesure.

POSTE; Granby

EXIGENCES:

- Connaissance dans la confection et réparation d'habits;
- Quelques années d'expérience dans le domaine de la gérance;
- Être âgé de 30 à 50 ans;
- Belle personnalité et entregent;
- Le bilinguisme serait un atout, mais pas nécessaire.

TRAITEMENT:

Nous offrons un salaire de base très intéressant plus commission ainsi que des bénéfices sociaux habituels.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec:

GILLES GIRARD
372-8018

L'Aircaneurope sur un plateau

Plateau d'argent des plus grands restaurants. Hauts plateaux enneigés des Alpes suisses ou françaises. Charmant plateau d'un petit-déjeuner au lit. Plateau débordant de fromages. Spectaculaire plateau des plus grandes scènes du monde. La France et la Suisse vous sont servies sur un plateau!

Paris et Zurich, plateaux tournants vers une foule d'autres destinations: Vienne, Londres, Genève, Prague... Votre agent de voyage connaît tous les détails des tarifs hors-saison. L'horaire de nos vols plein confort est des plus souples. Et vous serez, bien sûr, servi sur un plateau.

PARIS

IT6AC1PLABM4

à compter de \$120 par personne, deux personnes par chambre. Tarif aérien en sus. En vigueur du 1er novembre 1976 au 30 septembre 1977.

Avantages: 13 nuits d'hôtel à Paris. Une excursion. Transport aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel compris. Pour aimer Paris beaucoup, passionnément, à la folie!

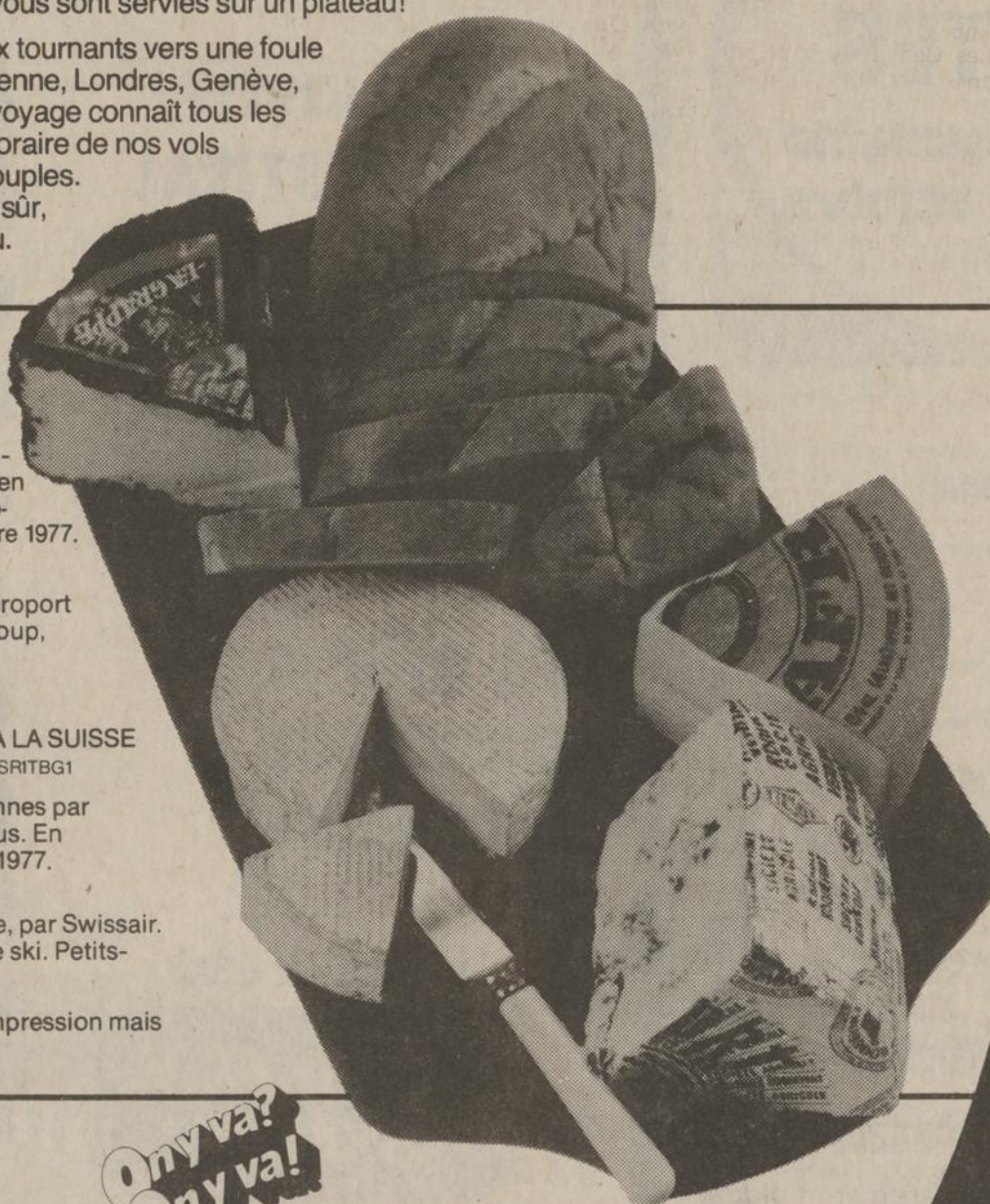
CHAMONIX

VIA LA SUISSE
IT6SRITBG1

à compter de \$80 par personne, deux personnes par chambre. Tarif aérien en sus. En vigueur du 7 au 28 janvier 1977. Départ chaque vendredi.

Avantages: Arrivée à Chamonix via Genève, par Swissair. 7 nuits à l'hôtel Roma. Toutes capacités de ski. Petits-déjeuners compris.

Les tarifs étaient exacts au moment de l'impression mais peuvent être modifiés sans préavis.



Onyva?
Ony va!

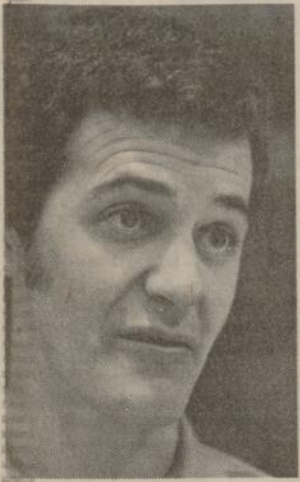
AIR CANADA



Dick Williams: nouvel instructeur des Expos

Ce que les Granbyens en pensent... ce que les Granbyens en pensent...

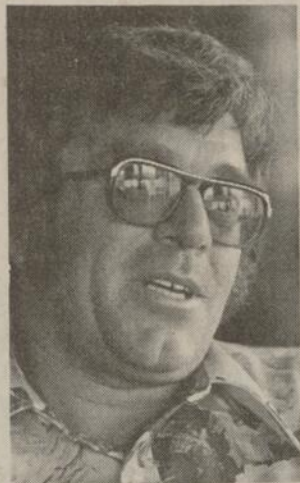
Photos: C-Line Jobin
Textes: Bernard Brodeur



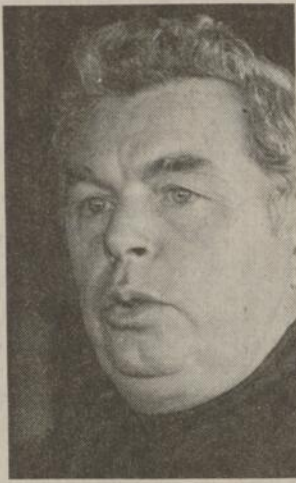
GAÉTAN BENJAMIN, mécanicien chez K-Mart, nous dit que Williams était le gars tout désigné pour redonner le "coup d'envoi" aux Expos. "Tout est au point mort actuellement. Il fallait de l'autorité et de la compétence et Williams possède tous ces atouts", dit-il. Gaétan est aussi d'avis que le club devra ajouter de bons joueurs, des gars connus et dont la réputation n'est pas surfaite. "S'ils paient, ils auront de bons joueurs parmi les agents libres. L'argent fait foi de tout, même dans le sport", affirme-t-il. Gaétan croit que les Phillies de Philadelphie vont prendre quatre parties pour disputer des Reds de Cincinnati, tandis que les Yankees devraient faire vite, en trois joutes, contre les Royals de Kansas City.



MME JEANNINE HEBERT, serveuse à la Barrique nous dit: "Je ne connais rien dans le baseball, mais mon mari connaît ça. Tout ce que je sais, c'est que Folli n'est pas aimé. J'ai lu dans un journal qu'un coach avait déclaré que jamais il n'engagerait Folli. Au sujet de M. Williams... connais pas non plus. Mais, il doit être bon puisqu'on l'a engagé", nous dit-elle. Jeannine est convaincue que les Reds et Kansas City vont gagner les séries éliminatoires. Lje crois que ce sera ça", nous confirme-t-elle.



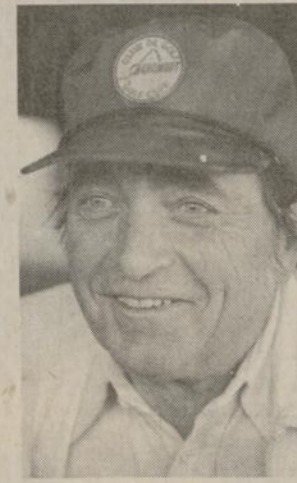
JACQUES ARÈS, vendeur d'automobiles, qui fut mêlé au baseball local durant de nombreuses années, est convaincu de la valeur de Dick Williams, comme homme de baseball et meneur.



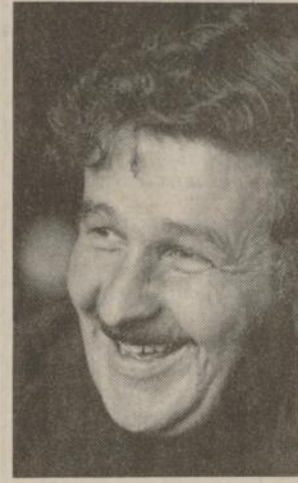
DR BOB BHERER de St-Césaire est convaincu que le passé est garant de l'avenir et que Dick Williams aidera définitivement à sortir les Expos des bas-fonds de la ligue Nationale. Selon le Doc, Dick Williams est le même genre d'instructeur que Gene Mauch où la discipline était une marque de commerce pour chacun. "La discipline représente beaucoup pour une équipe et Williams saura l'appliquer, surtout aux "têtes fortes", dit-il. De plus, le Dr Bherer est convaincu que Dick Williams saura retirer le maximum des jeunes joueurs des Expos, dont plusieurs sont voués à un très bel avenir, ajoute-t-il. Enfin, notre expert ne doute pas que le manque d'harmonie dans le club cette année, a été pour beaucoup dans les déboires. Dick était avec les Expos en 1970 et on se souvient des succès remportés à cause de la discipline. Lui et Mauch savaient quoi faire. Quant aux séries éliminatoires du baseball majeur, l'opte pour les Reds et les Yankees... en 3 joutes.



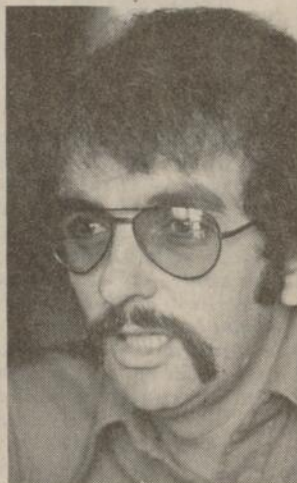
BOB SENEV, comptable, nous dit: "Il fallait un changement et celui qu'on a effectué est définitivement bon. Mais, ça prendra aussi des joueurs... de bons joueurs, sans quoi ce sera pareil au même". Bob Senev ne doute pas que Dick Williams pourra aider dans le recrutement des agents libres. "Il semble être un gars persuasif qui sait se faire aimer de ses joueurs. Et, plusieurs des agents libres sont des joueurs qui ont aimé Williams". Bob souligne aussi que les dirigeants des Expos ont posé un autre beau geste en gardant Charlie Fox. "Le duo Williams-Fox possède toutes les qualités pour refaire le moral de l'équipe et ramener tout ce monde sur le bon chemin". Dans les prochaines séries éliminatoires, Bob favorise les Reds en quatre parties contre les Phillies, tandis que les Yankees ne prendront que trois joutes pour disputer des Royals de Kansas City.



BOB LAMBERT, dentiste, nous dit que Dick Williams est déjà bien connu dans la métropole et qu'il n'a laissé que de bons souvenirs. Toutefois, cet expert condamne cette coutume qui veut que ce soit toujours le coach qui subisse les foudres, lorsque tout va mal. "C'est insensé", dit-il. "J'aime Williams, mais les Expos auraient dû garder Gene Mauch. C'était un vétéran, et un vétéran est toujours une garantie", souligne-t-il. Bob croit que les Expos sont allés trop vite avec Karl Kuehl. "Il n'était pas prêt. C'est pourquoi on aurait dû garder Mauch. J'ai confiance en Dick Williams, mais il lui faudra aussi des joueurs pour le second. S'il n'y a pas de bons joueurs, le coach n'y peut rien. Pourquoi alors le congédier".



ANDRÉ RACINE, courtier en assurances, nous donne une seule raison pour justifier l'engagement de Dick Williams: "Sa grande combativité". "Dick a fait ses preuves partout où il est passé. Ses succès sont plus nombreux que ses déboires. Je ne peux oublier 1970 alors qu'il était coach au 3e but chez les Expos. Il était un vrai professeur à tous les points de vue et, ça se voyait, même durant une partie", dit-il. "Le fait qu'il ait toujours été respecté partout où il est allé, pourrait attirer des vedettes à Montréal. Qu'on lui donne de bons outils et personne d'autres que lui ne saura mieux s'en servir", conclut André Racine.



JULIEN CARON, "waiter" à la brasserie La Barrique a été catégorique. "C'est une très bonne acquisition. Dick Williams a fait ses preuves, surtout à Oakland, malgré la présence d'un propriétaire détestable, Charles Finley. Il a surmonté tous les obstacles que bien des instructeurs n'auraient pu affronter. Les Expos représentent pour lui un autre obstacle et un défi qu'il saura affronter avec succès".

Julien aimerait bien que l'influence de Williams permette aux Expos d'aller chercher Joe Rudi et Bobby Grich. "Ces deux joueurs suffiraient à changer toute la face de l'équipe montréalaise", affirme Julien.

Enfin, les deux séries éliminatoires du baseball majeure exigeront la limite des parties, soit cinq et les Phillies et les Yankees feront les frais de la série mondiale que les Yankees gagneront en six joutes.

Pour dimanche

Tout est prêt aux Aramis!

GRANBY — Tout est prêt pour dimanche après-midi... 2 heures. Les équipes ont pratiqué en "secret", de sorte que les stratégies comme les alignements ne seront dévoilés qu'à la toute dernière minute.

Rappelons qu'il s'agit de l'événement de l'année au Club Aramis. Les Directeurs et le Personnel ont décidé de "s'affronter" une fois pour toutes, mais sur un losange de balle-molle. Ça promet car, la majorité n'a jamais "touché" à un bâton ou à une balle. On nous dit même que des "dames" seront les arbitres de cette rencontre. Cela signifie que cette journée spéciale, dimanche, est mixte et que les membres et leurs amis sont priés d'y amener leur épouse ou leurs amies.

Si le match en question doit se terminer coûte que coûte, il n'en demeure pas moins que le "souper au boeuf... sur charbon de bois" est prévu pour la fin de l'après-midi. Et de prédire le président Normand Fausse: "Le Personnel va y goûter". Et de rétorquer le gérant du Personnel: "Les Directeurs préféreront se retrouver dans le trou de charbon, avec le boeuf, plutôt que sur le losange".

Une dernière pour les Orioles dès ce soir

GRANBY — La grande soirée des Orioles de Granby, celle qui clôture officiellement la saison de nos clubs de baseball locaux, prendra place dès ce soir au Castel de l'Estrie, à 20 heures 30.

La musique sera la responsabilité de la disco-mobilité du CHEF et toutes les personnes qui désiraient venir saluer une dernière fois leurs joueurs locaux peuvent le faire. Si vous rencontrez un membre de la direction des Orioles ou un des joueurs, ils peuvent vous vendre des billets. Cependant, vous pourrez aussi vous en procurer à l'entrée.

Ce soir

Ouverture des Sportifs-Labatt

Ce soir, au Palais des Sports de Granby, à compter de 8 heures la ligue des Sportifs Labatt reprend ses activités laissées l'an dernier pour présenter deux excellents matches lors de l'ouverture de l'édition 76-77. Cette ligue qui regroupe une pléiade de joueurs qui ont évolué dans des circuits junior ou sénior, ainsi que des intermédiaires. La ligue débute sa septième saison régulière et nul doute qu'une saison comme celle-ci ne saurait laisser les amateurs de hockey indifférents.

En première, à compter de 8 heures, le Fleur de lys se mesurera aux hommes de Guy Foisy, qui lui succède à Arthur Plouffe qui s'est retiré de la course tout dernièrement. En ce qui regarde les Champions de la saison dernière, le Fleur de lys, tout laisse croire qu'ils seront encore cette année une équipe rapide et équilibrée. Jacques Lussier défendra la forteresse du Fleur de lys avec devant lui les meilleurs défenseurs du circuit, pendant qu'à l'offensive l'agressivité sera la carte première de cette équipe. Pour les hommes de Foisy, tout laisse croire qu'il y aura quelques surprises. Jacques Royer, Bob Moison et Alain Balthazar sauront sûrement donner des frissons aux autres équipes.

En deuxième, le Brassin (ex-Saurette) disputera la victoire à Castonguay Frères, qui a prit la relève du Dufresne, tout ça à compter de 9 h 30. Le Brassin est selon les experts, l'équipe qui devrait tout balayer dans la ligue avec la venue de Gaétan Rheault, Jean-Yves Dumais, Paul Ménard, Gérard Morin en plus de ses ex-vedettes de l'an dernier. Du côté des hommes de Gilles Ménard l'acquisition de Pierre Ouellet et quelques autres nouveaux venus, en plus des joueurs de Dufresne sera sûrement une équipe de taille dans la course. Donc on se donne rendez-vous au Palais des Sports pour voir deux rencontres qui seront des plus intéressantes.

Ecrasant Pittsburgh 10-1

Le Canadien s'est amusé "comme un p'tit fou"

MONTREAL PC — "Je suis heureux que la saison régulière soit enfin commencée. Nous remportons des victoires trop faciles lors des matches hors-concours. Nous savons maintenant où nous allons", a mentionné le capitaine Yvan Cournoyer hier soir après que les Canadiens de Montréal eurent écrasé les Penguins de Pittsburgh 10-1 au Forum de Montréal.

Les Penguins auraient sans doute aimé que ce match d'ouverture en fut un hors-concours.

Cournoyer, qui n'avait pas manqué en matches pré-saison, y est allé de deux buts et une passe dans un match à sens unique où les Canadiens ont assommé leurs adversaires dès les premiers instants.

Steve Shutt et Guy Lafleur ont eux aussi marqué deux buts pour les champions de la coupe Stanley, qui avaient entrepris la dernière saison de façon tout aussi éclatante en dispo-sant des Kings de Los Angeles 9-0.

Guy Lapointe, Mario Tremblay, Doug Jarvis et Réjean Houle, au très grand plaisir de la foule, ont inscrit les autres buts du Tricolore, qui a bombardé le jeune Gordie Laxton de 43 tirs.

Seul Jean Pronovost, lors d'un avantage numérique en deuxième, a su déjouer Michel Larocque.

Machine bien rodée
Les Canadiens ont montré dès les premiers instants qu'ils avaient une machine bien rodée contre un adversaire qui lui avait pourtant offert une lutte très farouche l'an dernier.

Il n'y avait pas six minutes d'écoulées en première période que les Canadiens menaient déjà par le compte de 3-0.

Pete Mahovich a remporté facilement une mise en jeu en territoire adverse pour permettre à Shutt d'inscrire le premier filet de la campagne à 3:50, puis 40 secondes plus tard, Lapointe déjouait Laxton à nouveau et Lafleur inscrivait un autre but à 5:43 après un excellent jeu de Pete Mahovich. Cournoyer a marqué son premier filet vers la fin de l'engagement après une mêlée devant le but.

"Nous nous sommes lancés à l'attaque dès la première période et je crois que cette tactique a surpris les Penguins, a révélé Larocque. Laxton est un jeune gardien et je suis certain qu'il a été ébranlé par ces trois premiers buts rapides. Même les vétérans sont ennuyés dans de telles situations. Je crois cependant que n'eût été des pénalités en deuxième, nous aurions pu augmenter notre avance".

Les Canadiens, qui ont écopé de quatre pénalités mineures en deuxième, ont ralenti leur allure, mais Larocque a limité les dégâts.

"Malgré le compte élevé, les Penguins auraient pu marquer plus de buts, surtout en deuxième, a poursuivi Larocque. Mais nos défenseurs ont bien joué. Ils ont récupéré tous les retours de tirs lors d'attaques qui auraient pu être dangereuses. Quant à moi, j'ai appris mercredi que j'allais garder les filets et je crois qu'il s'agit

là d'une grande marque de confiance de Scotty Bowman. J'ai connu un bon camp et il le sait. Le premier match, surtout à domicile, est très important et que Scotty me confie le poste est pour moi un stimulant".

Ovation pour Houle
Les Canadiens sont revenus plus forts en troisième et ont surclassé les Penguins en marquant six buts. On a vu tout à tour, les Lafleur, Tremblay, Houle, Jarvis, Cournoyer et Shutt déjouer un Laxton débordé et souvent laissé seul.

Houle a marqué un but de toute beauté et la foule a vivement réagi quand il a trouvé le fond de la cage.

"Ce premier but est très important pour moi. Je suis soulagé d'avoir marqué à mon premier match, surtout à Montréal, a dit Réjean. Cette ovation m'a beaucoup touché. Un joueur de hockey a besoin

de sentir qu'il est appuyé par son public. Pour moi, cette marque d'appréciation est essentielle. Les amateurs de Montréal ne m'ont pas oublié après une absence de trois ans et j'en suis fier".

Quant à Cournoyer, il a révélé qu'il ne s'inquiétait pas même s'il n'avait pas marqué une seule fois avant hier soir.

"Si j'étais une recrue, j'aurais eu raison de m'inquiéter. Mais je savais que j'allais marquer éventuellement. Nous avons une bonne équipe et je vais tenter simplement de faire ma part".

Si tous les joueurs font leur part comme ils l'ont fait hier, les autres équipes n'ont qu'à bien se tenir. Les Canadiens ne perdront pas beaucoup de matches.



Le capitaine Yvan Cournoyer, qui n'avait pas compté durant les joutes pré-saison, a donné le ton au match d'hier, avec deux buts. Il capte un retour ici pour déjouer le jeune cerbère Gordie Laxton des Penguins.

NETTOYAGE DE TAPIS À LA VAPEUR

Grâce au principe de l'ASPIRO-RINÇAGE à la vapeur, nous vous offrons la méthode de

NETTOYAGE EN PROFONDEUR LA PLUS PERFECTIONNÉE QUI SOIT

LAVAGE DE MURS ET PLAFONDS À LA MACHINE
PIERRE MESSIER
POUR NETTOYAGE 372-9227



MANTEAUX DE CUIR DE VACHE

Longueur 47" \$239.

CHAPEAUX DE CUIR

Large bord piqué \$39.

Venez admirer les nouvelles fourrures pour la prochaine saison.

Mme Lucile Guertin PROP.

130, COURT GRANBY 372-1474

CHRYSLER 77



CORDOBA 1977

CA PROMET!
MAHEU AUTO INC. 378-7474
997, PRINCIPALE, GRANBY 378-0178

Bernard Un coup monté!

C'est la seule conclusion tirée des derniers événements qui ont fait que les Vics de Granby ne joueront nul part cette saison. Avez-vous une autre raison? Si oui, j'aimerais bien la connaître.

Il faut s'empêcher ici de souligner qu'il y aura quand même du hockey au Palais des Sports, alors que les minis-Vics, eux, seront encore partie d'une ligue organisée et qu'ils nous offriront des soirées intéressantes toute la saison durant.

Mais, dans le cas des Vics "seniors", les jeux sont faits. Ils n'ont nul part et l'équipement est dans les boules à mite depuis mercredi soir et ça, de façon bien officielle. Si le "suspens" a été long pour les amateurs, n'allez pas croire qu'il ne fut pas éreintant pour les dirigeants et les joueurs. C'était la désolation totale, mercredi soir dans la chambre des Vics. On ne voulait pas y croire; pourtant, c'en était fait du juvénile ou du junior.

Tout était si certain mercredi après-midi, qu'on ne pouvait s'imaginer un tel revirement. Car, selon Marcel Morin, notre présence à l'assemblée de Sherbrooke n'était qu'une formalité. Té égramme en poche, nous avions le O.K. de la Fédération et nous savions que trois des cinq équipes de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est étaient favorables à nous, soit Sherbrooke, Asbestos et Emdor. Mais lorsque le vote final fut pris, une de ces trois équipes s'est rangée du côté de Warwick et Nicolet et, nous étions battus. Je n'y comprends rien encore", répète sans cesse Marcel.

Si on revit les événements des dix derniers jours, la conclusion d'un coup monté ne peut être refusée par qui que ce soit. Certes qu'il nous est impossible de fournir des preuves évidentes de ce que nous avançons, mais tellement de questions demeurent sans réponse, qu'on ne peut démentir le fait que certaines personnes ont travaillé les dessous, pour éliminer Granby de leur route.

La première de ces questions est de vouloir expliquer le pourquoi que certaines personnes de Granby et de d'autres villes affirmaient, depuis deux semaines au moins, que jamais les Vics ne joindraient une ligue de calibre junior "B". Ces personnes étaient plus que convaincues de ce qu'elles avançaient. D'où cette certitude me convaincant d'un coup bien monté contre les Vics. Même en après-midi, mercredi, des hommes de hockey criaient sur tous les toits que Marcel Morin et Jean-Maurice Dugrenier se rendraient à Sherbrooke pour rien.

Le rôle que la Fédération a joué dans cette histoire n'est connu de personne. M. Morin nous affirme toutefois que la Fédération avait donné son O.K. aux Vics et à la ligue des Cantons de l'Est. Était-ce une façon de s'en laver les mains? Savait-on déjà qu'un vote à la ligue, le mercredi soir, serait contre les Vics? Et, quel rôle les Voyageurs de Cowansville et la ligue Richelieu ont-ils joué dans cette affaire? De simples questions que les dirigeants des Vics ne cessent de se poser.

Personnellement, je n'ose croire qu'un circuit sérieux comme le Richelieu et qu'une équipe comme Cowansville, que j'ai toujours considérée comme amie des Vics, aient joué un rôle quelconque dans cette affaire. Il me faudrait des preuves solides pour me convaincre, même si tout est possible de nos jours. A tout événement, l'abandon des Vics juvéniles va définitivement aider les Voyageurs qui ont, maintenant le champ libre pour les joueurs qui les intéressent.

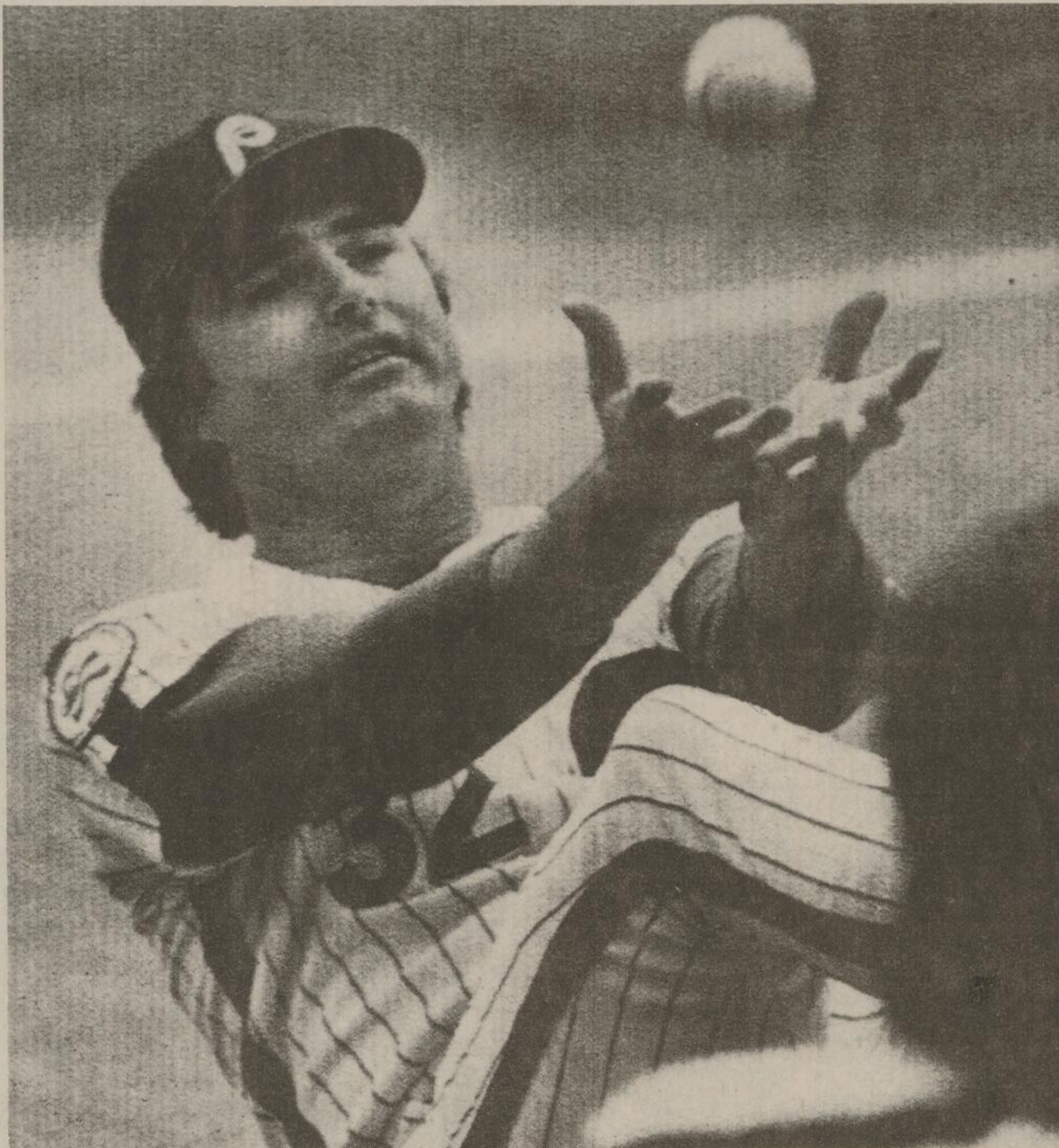
Définitivement, toute cette histoire ne sent pas bon. Si on en est rendu à agir ainsi entre gars bénévoles qui travaillent tous pour une même cause, notre hockey amateur ne vaut plus grand chose. Granby serait-il ainsi détestée pour ne plus en vouloir dans les ligues de hockey? Je ne le crois pas. Mais, on a profité du fait que la saison était très avancée pour enterrer pour de bon les aspirations des Vics juvéniles et, c'est très malheureux.

Jean-Maurice Dugrenier et Marcel Morin n'ont rien à se reprocher. Peut-être auraient-ils dû être plus compréhensifs lors de cette fameuse assemblée du lundi soir à Farnham? Rien ne sert d'y revenir. Quand même, Marcel et Jean-Maurice ont tout fait pour régler le problème. Ils ont échoué, suite à un coup monté. Dites-moi et prouvez-moi le contraire.

Preston Gomez ira rejoindre Lasorda

LOS ANGELES — Les Dodgers de Los Angeles ont embauché Preston Gomez, ex-gérant du San Diego et du Houston. Ancien instructeur sous Walter Alston de 1956 à 1968, Gomez vient de résigner son poste d'in-

structeur avec les Cards de St. Louis. Il se joindra au personnel du gérant Tommy Lasorda, aux côtés de Red Adams, Monty Basgall et Jim Gilliam. Il devrait tenir le poste d'instructeur au 3e coussin, ex-poste de Lasorda.



Plusieurs joueurs aiment mieux ne pas y penser, d'autres préfèrent y aller à fond de train et suer à grosses gouttes en vue des séries éliminatoires de fin de saison au baseball. Steve Carlton, lui, a trouvé le moyen

le plus naturel de passer ses nerfs en attendant de lancer contre les Reds de Cincinnati, samedi: soit en s'amusan à se lancer la balle...

Il le demande à Kuhn

Brett veut que McRae soit aussi champion!

KANSAS CITY (AP) — Toujours malheureux au sujet des circonstances qui lui ont assuré le titre des frappeurs dans la L.A., George Brett a déclaré hier qu'il demanderait au commissaire Bowie Kuhn de décider une égalité au premier rang avec son coéquipier Hal McRae.

Brett, du Kansas City, a devancé McRae par un point à la suite d'un jeu controversé du voltigeur Steve Brye, du Minnesota, dans le dernier match du calendrier régulier dimanche dernier.

"On dit que la ligue et le commissaire doivent faire enquête, a dit Brett, mais personne ne m'a approché à ce sujet."

McRae menait par une fraction de point lorsque Brett a frappé un ballon dans la 9e manche. Brye a mal jugé la balle qui a résulté en un circuit à l'intérieur du terrain.

McRae a suivi avec un roulant et il a fallu le re-

tenir pour qu'il ne se lance pas dans l'abri des Twins. "J'aime bien Mac, a dit Brett. Il est un véritable ami et c'est le dernier gars que auquel je voudrais nuire. En raison des circonstances, je désire que le commissaire change le classement et déclare une égalité.

"Je n'ai pas vu Brye rater le jeu, mais tout le monde me dit qu'un préposé aux bâtons aurait pu capter la balle."

McRae a clairement laissé entendre après le match que Brye et le gérant Gene Mauch, des Twins, avaient conspiré pour aider Brett. Mauch et Brye se sont empressés de tout nier.

"Je n'ai pas l'intention d'écrire au commissaire, a ajouté Brett. J'espère qu'il verra ceci et y répondra.

"Pauvre Steve Brye, il est le seul à savoir ce qui est vraiment arrivé et il n'admettra rien à moins d'être assuré d'un bon poste en-dehors du baseball. S'il a un peu de fierté, il doit se sentir plus

mal que tout autre personne."

McRae a déclaré hier qu'il était prêt à oublier l'incident et désirait se concentrer sur la série éliminatoire qui commence samedi contre les Yankees de New York.

"Je ne doute aucunement que Brye ait laissé tomber la balle intentionnellement, mais il doit se sentir bien mal à l'aise car il a tenté de rendre service

à quelqu'un et personne n'accepte son geste."

McRae et Brett ignorent les raisons de Brye et McRae a rejeté ses commentaires de dimanche faisant allusion au racisme.

"Je ne veux pas soulever une telle controverse, a conclu McRae, car on a donné un autre sens à mes commentaires faits après le match."

Succédant à Rigney Altobelli à la barre des Giants pour 1977

SAN FRANCISCO (AP) — Joe Altobelli, qui a connu des succès comme gérant dans les mineures, a succédé hier à Bill Rigney comme pilote des Giants de San Francisco.

Il a conduit les Red Wings de Rochester au premier rang en trois occasions au cours des cinq dernières saisons dans la LI.

Il a remporté quatre championnats et été nommé gérant de l'année à trois reprises.

Rigney avait consenti de revenir pendant une seule saison à la demande de son ami Bob Lurie, nouveau proprio des Giants. Rigney demeurera dans l'organisation des Giants à un poste encore indéterminé.

Frappeur désigné

Kuhn l'a décidé...

Selon ASSOCIATED PRESS

La décision du commissaire Bowie Kuhn d'obliger les deux ligues à utiliser le frappeur désigné lors de la prochaine Série mondiale a créé quelques remous dans le monde du baseball.

A seulement 10 jours du premier match de la série, l'Association des joueurs des ligues majeures accuse Kuhn d'avoir pris cette décision sans consulter l'association.

Dave Nelson, représentant des joueurs des Royals de Kansas City, a menacé de déposer lui aussi un grief protestant contre l'attitude de l'association des joueurs.

Par ailleurs, Marvin Miller, directeur de l'association, a rencontré Nelson pour lui expliquer la démarche entreprise par les dirigeants. Il a mentionné que l'association n'avait rien contre la loi du frappeur désigné, mais qu'elle n'acceptait pas le fait que le commissaire ait pris seul la décision.

"Après avoir rencontré Marvin, j'ai compris et je ne déposerai pas de grief", a déclaré Nelson.

"La seule question qui se pose, concerne la façon dont cela a été fait, a pour sa part mentionné Dick Moss, conseiller de l'association. Kuhn a changé les règlements sans consulter les joueurs."

Des blessés

Par ailleurs, on s'inquiétait encore hier de l'état de certains blessés dans le camp des quatre équipes qui participeront aux séries de championnat de chaque ligue.

Plusieurs joueurs, comme le voltigeur Mickey Rivers et le joueur de deuxième but Willie Randolph, tous deux des Yankees de New York, et le voltigeur Greg Luzinski, des Phillies de Philadelphie, n'ont pas été utilisés régulièrement au cours des dernières semaines de la campagne, mais devraient être en uniforme samedi lors du début des séries.

"Ca me fait encore souffrir, a confié Rivers, blessé à une épaule. Je jouerai, mais je dois dire que mon épaule affecte mon rendement. Je ne peux courir comme je le veux, je ne peux pas m'élancer comme je le veux."

Quant à Randolph, qui se remet difficilement d'une blessure au dos, il prétend qu'il sera de la partie.

Chez leurs rivaux, les Royals de Kansas City, l'artilleur Andy Hassler,

Chez les Cardinals

Vern Rapp succède à Red Schoendienst

ST. LOUIS (AP) — Vern Rapp, un vétéran de 15 saisons comme gérant

blessé au dos à la fin de la campagne, a manqué quelques matches, mais il sera prêt pour affronter les Yankees.

Dans la Ligue nationale, les Phillies pourraient connaître quelques difficultés plus sérieuses. Deux de leurs voltigeurs, Luzinski et Garry Maddox, ne sont pas au sommet de leur condition. Maddox a été blessé deux fois au poignet gauche dans les 10 derniers jours de la saison et il a de la difficulté à capter la balle et à cogner solidement quand il est au bâton.

Luzinski a été blessé au genou et a manqué plusieurs matches vers la fin du calendrier.

"Le repos m'a certainement aidé. Je ne souffre plus, mais je ne saurai que samedi si la blessure a bien guéri."

Le joueur de deuxième but des Reds, Joe Morgan, a pour sa part été blessé à l'épaule gauche, mais il semble parfaitement rétabli.

Aucun secret

Ron Reed prétend qu'il ne faut pas nécessairement de recettes secrètes pour disposer des Reds de Cincinnati.

"Vous leur offrez des prises et les retraits suivront tout naturellement", a mentionné Reed, artilleur de relève des Phillies.

Reed sait de quoi il parle. Il a lancé 20 manches et deux tiers contre les Reds cette saison, conservant une moyenne de points mérités de 2,75.

"Il ne faut pas tenter d'exécuter toujours le lancer parfait contre les Reds. Il faut tout simplement offrir des prises et ne pas tenter l'impossible seulement parce que les Reds ont conservé la meilleure moyenne offensive de la ligue."

Reed prétend que c'est ce qui s'est produit vers la fin de la saison quand les Phillies ont connu une bien mauvaise période.

"Tous les gars tentaient d'en faire trop. Nos frappeurs de simples tentaient de claquer des circuits et nos frappeurs de circuits tentaient des amortis. Contre les Reds, nous devons faire en sorte que Dave Cash et Larry Bowa se rendent sur les sentiers et nous puissants frappeurs, Luzinski, Mike Schmidt et Dick Allen, les pousseront au marbre. Les Reds ont de dangereux frappeurs, mais si tous les lanceurs des Phillies ne se laissent pas impressionner, nous pouvons les vaincre."

Rapp retourne avec l'équipe qui lui a donné sa première chance dans les majeures à titre de receveur en 1946.

Rapp était gérant des Bears de Denver de l'Association américaine la saison dernière. Il a conservé une fiche de 981-878 en 15 ans dans les ligues mineures.

August Busch, président de l'équipe, a annoncé la nomination de Rapp, déclarant qu'il avait tous les atouts pour réussir.

"Il a prouvé qu'il était un excellent gérant en faisant des merveilles dans la classes AAA au cours des huit dernières années, a mentionné Busch. Il a connu une longue carrière et sa facilité à développer de bons jeunes joueurs me permet de croire qu'il fera un excellent travail avec les Cards."

Rapp s'est dit enchanté d'avoir été choisi.

"Ce sera un grand défi pour moi, mai je suis très heureux d'être de retour avec les Cardinals parce qu'ils m'ont donné ma première chance dans le baseball majeur.

POUR CONNAÎTRE LES NUMÉROS GAGNANTS



MINI-LOTO
INTER-LOTO
SUPER-LOTO
OLYMPIQUE
LOTO-PERFECTA

COMPOSEZ
372-0999

Un service de **chef** radio 1450

C'EST LA SAISON DU CUIR...

La collection 1976-77 est complète. Voyez nos "cuir plongé" • Ils sont beaux • Ils sont souples • Ils sont confortables



Le modèle illustré n'est qu'un des nombreux styles de notre collection. Notez que nos manteaux sont offerts à partir de

\$149.
Pour du cuir très souple

**Salon
Du Cuir**

328, Principale, Granby 378-8484

EMPLOIS

Le dépositaire MERCURY pour Granby est à la recherche de vendeurs avec ou sans expérience.

- Bonnes conditions de travail
- Bénéfices marginaux
- Voiture fournie

Adressez-vous à
MM. Roland Mercier
ou
Gaston Lafrance,
directeur des ventes

L'Irianon
GRANBY AUTO

METEOR - MERCURY - MARQUIS - COMET - COUGAR
MONTEGO - CAPRI - CONTINENTAL - CORTINA
CAMIONS FORD

922 rue Principale Granby 378-9063

Schoendienst intéresse les Pirates

PITTSBURGH — Le vétéran Red Schoendienst a indiqué hier qu'il avait été contacté par la direction des Pirates de Pittsburgh de la Ligue nationale de baseball afin de succéder à Danny Murtagh comme gérant.

On sait que Schoendienst a été renvoyé mardi dernier par les Cardinals de Saint-Louis après avoir passé 12 saisons comme gérant de ce club.

PROVIDENCE — Lors d'une entrevue à la télévision mercredi, le représentant de huit agents libres, Jerry Kapstein, a affirmé que certaines équipes de baseball, dont les Red Sox de Boston, ont déjà exprimé leur intérêt pour quelques-uns de ses agents libres.

Kapstein a en outre déclaré que le gérant général des Red Sox, Dick O'Connell, a entrepris des pourparlers avec lui à la fin de la saison régulière la semaine dernière.

Il a toutefois refusé de préciser le nom des joueurs auxquels les Red Sox seraient intéressés. Précisons que Kapstein représente les agents libres Bobby Grich et Wayne Garland de Baltimore, Steve Brye de Minnesota, Roolie Fingers, Bert Campaneris, Don Baylor, Joe Rudi et Gene Tenace d'Oakland.

BOSTON — Le vétéran défenseur Dallas Smith a mis fin au différend qu'il opposait à la direction des Bruins de Boston en signant un contrat d'un an avec le club.

Cependant, l'équipe n'a pas précisé les détails de ce contrat. Smith était agent libre depuis le 1er juin alors qu'il avait refusé de subir une diminution de salaire de 35 pour cent.

Par ailleurs, les Bruins ont également annoncé la venue d'un autre joueur dans leurs rangs. Il s'agit du joueur d'avant Matti Hagman, qui a été choisi le joueur le plus utile de l'équipe de Finlande lors du tournoi Coupe-Canada disputé le mois dernier.

INDIANAPOLIS — Les Racers d'Indianapolis, de l'Association mondiale de hockey, ont annoncé que le gardien de but Michel Dion a été mis au rancart pour deux ou trois semaines.

Dion, qui a enregistré une moyenne de 2,74 la saison dernière, s'est infligé une blessure à l'aine lors d'une partie hors-concours contre les Nordiques de Québec mardi.

NEW YORK — Les Rangers de New York de la Ligue nationale de hockey ont annoncé qu'ils ont envoyé deux de leurs joueurs, les défenseurs John Bednarski et Larry Sacharuk, à leur filiale de la Ligue américaine, les Nighthawks de New Haven. La saison dernière, Bednarski a participé à 59 parties, compté un but et récolté huit assistances tandis que Sacharuk a déjoué la vigilance du gardien de but à six reprises et mérité sept assistances lors de ses apparitions dans 42 joutes. L'équipe se trouve donc réduite à 24 joueurs.

ATLANTA — Comme prévu, le roi des circuits Henry Aaron est revenu, après une absence de deux ans chez les Brewers de Milwaukee, aux Braves d'Atlanta et cette fois-ci, comme directeur de l'entraînement des joueurs.

Aaron, qui a frappé pas moins de 755 circuits dans sa carrière de 23 ans qui a pris fin dimanche dernier, n'a cependant pas dévoilé les détails de son nouveau contrat.

Rappelons aussi que les Braves ont fait savoir qu'ils ont nommé Johnny Sain comme entraîneur des lanceurs de l'équipe, remplaçant Herm Starrett.

Sain a été lanceur dans les ligues majeures de baseball durant 12 saisons et il a obtenu 139 victoires contre 116 revers.

De son côté, Starrett restera tout de même dans l'organisation d'Atlanta comme instructeur spécial des lanceurs.

INZAI — Deux Américains partagent le sommet de la première ronde du tournoi de golf Pacific Masters disputé à Inzai au Japon.

Les golfeurs Lee Trevino et Allen Miller ont en effet tout deux roulé quatre sous la normale, soit 67.

Un seul coup derrière les meneurs, le Japonais Masahi Ozaki occupe la deuxième place.

Pour sa part, le champion des omniums canadien et américain cette année, Jerry Pate a réussi 70 et il partage la cinquième position avec sept autres participants.

VIRGINIA WATER — Le Sud-Africain Gary Player détient une priorité de trois coups sur son plus proche rival Arnold Palmer après la ronde d'ouverture du championnat de golf de Piccadilly World.

Huit des meilleurs golfeurs du monde participent à cette compétition qui offre une alléchante bourse de \$42,000 au vainqueur.

Les sommaires des matches d'hier soir

Canadien 10 Pittsburgh 1

Première période
1. Montréal, Shutt 1 (Mahovich) 3:50
2. Montréal, Lapointe 1 (Tremblay, Lemaire) 4:30
3. Montréal, Lafleur 1 (Mahovich, Savard) 5:43
4. Montréal, Cournoyer 1 (Risebrough, Robinson) 19:20
Aucune pénalité.

Deuxième période
5. Pittsburgh, Pronovost 1 (Chapman, Apps) 2:03
Pénalités—Savard M 1:08, Bouchard M 5:35, Risebrough M, Anderson P 11:41, Mahovich M 13:27, Stackhouse P 15:15.

Troisième période
6. Montréal, Lafleur 2 (Shutt, Mahovich) 1:29

Atlanta 4 L.Angelos 2

Première période
Aucun but.
Pénalités—Schultz LA 6:20, Clément Atl 9:03, Kozak LA, Carrière Atl 9:55, Williams LA 10:33, Sargent LA, Graves Atl mineurs 15:37.

Deuxième période
1. Atlanta, Lysiak 1 (Vail) 0:26
2. Atlanta, Ecclestone 1 (Flett) 5:39
3. Atlanta, Carrière 1 (Clément, Bennett) 14:37
4. Atlanta, Vail 1 (Lysiak, Houston) 15:26

Islanders 3 Philadelphie 0

PREMIÈRE PÉRIODE
Aucun but.
Pénalités:
D. Plovin 1, Lonsberry Phi 5:51, Hart 1 9:12, Drouin 1 mineure 9:54

DEUXIÈME PÉRIODE
1—Islanders: D. Plovin 1 (Parisé, Drouin) 5:51
Pénalités:
McIlhargey Phi 5:36, Hart 1 7:14.

Chicago 6 St-Louis 4

ST. LOUIS (PC) — Sommaire du match Black Hawks-Blues.

Première période
1. Chicago, Martin 1 (Mikita, Orr) 1:32
2. Chicago, Rota 1 (Bordeleau, Harrison) 9:24
3. St. Louis, MacMillan 1 (Unger, Lefley) 15:04
Pénalités—Butler SL 0:29, Harrison Chi 2:16, Plante SL 7:41, Tallon Chi 13:11, Marks Chi 14:55, Russell Chi, Butler SL 17:02.

Deuxième période
4. Chicago, Orr 1 (Koroll, Redmond) 1:27
5. St. Louis, Unger 1 (MacMillan) 3:15
6. St. Louis, Plante 1 (MacMillan, Unger) 12:21

Cincinnati 7 Minnesota 2

Première période
1. Cincinnati, Stoughton 1 (Leduc, Dudley) 5:38
2. Cincinnati, Guité 1 (Locas) 9:55
Pénalités—Hughes Cin 0:48, Butters Min 4:36.

Deuxième période
3. Cincinnati, Locas 1 (Marsh, Guité) 5:48
4. Cincinnati, Dudley 1 (Plumb, Leduc) 9:46
5. Cincinnati, Sobchuk 1 (Plumb, Leduc) 13:31
6. Cincinnati, Leduc 1 (Dudlev, Stoughton) 14:20
Pénalités: Guité Cin 2:18.

Boston 6 Minnesota 2

Première période
1. Boston, Maluta 1 (Bucyk) 13:16
Pénalités—Zanussi Bos 6:07, Young Min 6:47, Cashman Bos 16:22.

Deuxième période
2. Boston, Middleton 1 (Ratelle, Bucyk) 15:21
3. Minnesota, Young 2 19:50
Pénalités—Schmaltz Bos 16:39, Young Min 17:30.

Troisième période
4. Boston, Ratelle 1 (Bucyk) 0:20
5. Minnesota, Talafous 1 (Garry, Young) 10:00

7. Montréal, Tremblay 1 (Houle, Robinson) 8:12
8. Montréal, Houle 1 (Tremblay, Risebrough) 8:23
9. Montréal, Jarvis 1 (Robinson) 9:55
10. Montréal, Cournoyer 2 (Lafleur, Nyrop) 13:16
11. Montréal, Shutt 2 (Cournoyer, Mahovich) 18:56

Pénalités—Stackhouse P 6:45, Bouchard M 16:20, Larouche P 17:00.

Tirs aux buts:
Pittsburgh 18 15 4—27
Montréal 17 8 18—43

Gardiens—Laxton, Pittsburgh; Larocque, Montréal.
A—16,998.

Los Angeles, Hutchison 1 (Wilson, Widig) 17:28

Aucune pénalité.
Troisième période
6. Los Angeles, Schultz (Murdoch, Venasky) 8:32
Pénalités—Schultz LA, Kozak LA, Clément Atl 15:31, Ecclestone Atl 20:00.

Tirs aux buts:
Los Angeles 16 11 14—31
Atlanta 15 13 8—26
Gardiens—Vachon, Los Angeles; Bouchard, Atlanta.
A—9,140.

TROISIÈME PÉRIODE

2—Islanders: MacMillan 1 (Henning) 8:23

Pénalités:
Hart 1 6:52

Tirs aux buts:
Islanders 8 12 8 — 28
Philadelphie 10 8 7 — 25
Gardiens:
Resch, Islanders; Parent, Philadelphie.

7. Chicago, Boldirev 1 (Orr, Redmond) 17:32

8. Chicago, Martin 2 (Mikita, Koroll) 19:17
Pénalités—Russell Chi 11:38, Butler SL mineure double 13:57, Cassoff SL 18:28

Troisième période
9. Chicago, Mikita 1 0:43
10. St. Louis, Larose 1 (Thomson, Patey) 4:43
Pénalités—Gassoff SL, Mulvey Chi 5:05, Bordeleau Chi 12:39, Mulvey Chi 15:30.

Tirs aux buts:
Chicago 113 12 8—33 St. Louis 111 11 11—33
Gardiens—Esposito, Chicago; Stanowski, St. Louis.
A—15,757.

Clearwater Min 4:59, McKenzie Min 12:48

Troisième période
7. Cincinnati, Dudley 2 (Leduc, Stoughton) 13:01
8. Minnesota, McKenzie 1 (Keon, Antonovich) 15:59
9. Minnesota, Antonovich (Keon) 19:48
Pénalités: Ouimet Cin 5:56, Butters Min 13:29.
Tirs aux buts:
Minnesota 13 7 10—20 Cincinnati 14 17 12—43
Gardiens: Curran, Minnesota; Hoganson, Cincinnati.
A: 9,346.

6. Boston, Middleton 2 (Sheppard, Cheevers) 15:36

7. Boston, Middleton 3 (Marcotte) 18:21
8. Boston, Schmaltz 1 (Ratelle) 19:49
Pénalités—Sheppard Bos 1:47, Eriksson Min 6:41
Tirs aux buts:
Minnesota 15 6 12—23 Boston 19 10 13—32
Gardiens—LoPresti, Minnesota; Cheevers, Boston.
A—9,921.

Les sports

EN BREF... EN BREF

ATLANTA (AP) — Eric Vail et Tom Lysiak ont réussi chacun un but et une passe, en deuxième période, hier soir, pour conduire les Flames d'Atlanta à une victoire de 4-2 contre les Kings de Los Angeles.

Tim Ecclestone et Larry Carrière ont marqué les autres buts des Flames tandis que Dave Hutchison et Dave Schultz ont répliqué pour Los Angeles.

Les Etats-Unis ont accentué leur avance sur la France

VILAMOURA, Portugal (AFP) — Les Etats-Unis ont largement accentué leur avance jeudi au cours de la seconde journée des championnats du monde féminins de golf, sur le parcours de Vilamoura, dans le sud du Portugal. A mi-épreuve, après 36 trous, les golfeuses américaines possèdent une avance de sept points sur la France, avec 304 points contre 311, et de 12 sur l'Italie et l'Afrique du Sud, a égalité à la troisième place avec un total de 316 points.

Les meilleurs résultats de la seconde journée ont été réalisés par les Etats-Unis, avec 152, devant la France et l'Afrique du Sud, 157, l'Italie et le

Brésil 160.

C'est une nouvelle fois la jeune Américaine de 18 ans, Nancy Lopez, qui a réussi la meilleure carte sur le parcours étroit et long par 73-5, 655 mètres de Vilamoura, une carte plus élevée toutefois que la veille 75 après 72. Derrière elle, la Brésilienne Maria Alice Gonzales fut la meilleure avec 76, précédant un groupe de plusieurs concurrentes avec 77, notamment la Française Catherine Lacoste de Prado, les Américaines Donna Horton et Laura Massey, l'Italienne Frederika Dassu et la Sud-Africaine Jeanny Bruce.

Après deux journées, Nancy Lopez mène avec un total de 147, devant la

Française Catherine Lacoste de Prado, 153, et la Sud-Africaine Alison Sheard, 156. Le Canada affiche un total de 486.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Section Lester Patrick									
M	G	P	N	BP	BC	Pts			
Rangers	1	1	0	0	6	5	2		
Islanders	1	1	0	0	3	0	2		
Atlanta	2	1	1	0	9	8	2		
Philadelphie	1	0	1	0	0	3	0		

Section Conn Smythe									
M	G	P	N	BP	BC	Pts			
Colorado	1	1	0	0	4	2	2		
Chicago	1	0	1	0	6	4	0		
St. Louis	1	0	1	0	4	6	0		
Minnesota	2	0	2	0	7	12	0		
Vancouver	1	0	1	0	5	9	0		

Section Charles Adams									
M	G	P	N	BP	BC	Pts			
Boston	1	1	0	0	6	2	2		
Cleveland	1	0	0	1	2	2	1		
Buffalo	0	0	0	0	0	0	0		
Toronto	1	0	1	0	2	4	0		

Section James Norris									
M	G	P	N	BP	BC	Pts			
Washington	2	1	1	0	9	8	3		
Montréal	1	1	0	0	10	1	2		
Pittsburgh	2	1	1	0	10	15	2		
Los Angeles	2	0	1	1	4	6	1		
Détroit	1	0	0	1	3	3	1		

HIER
Washington 3 Détroit 3
Chicago 6 St-Louis 4
Islanders 3 Philadelphie 0
Los Angeles 2 Atlanta 4
Pittsburgh 1 Montréal 10
Minnesota 2 Boston 6

CE SOIR

Rangers à Colorado

ASSOCIATION MONDIALE SECTION EST									
M	G	P	N	bp	bc	pts			
Cincinnati	1	0	0	7	2	2			
Québec	0	0	0	0	0	0			
N.-Angleterre	0	0	0	0	0	0			
Indianapolis	0	0	0	0	0	0			
Birmingham	0	0	0	0	0	0			
Minnesota	0	1	0	2	7	0			

SECTION OUEST									
M	G	P	N	bp	bc	pts			
Houston	0	0	0	0	0	0			
Winnipeg	0	0	0	0	0	0			
Edmonton	0	0	0	0	0	0			
Calgary	0	0	0	0	0	0			
Phoenix	0	0	0	0	0	0			
San Diego	0	0	0	0	0	0			

WIER

Minnesota 2 Cincinnati 7

CE SOIR
Calgary à Winnipeg
Minnesota à Indianapolis
N.-Angleterre à Edmonton
Cincinnati à Phoenix

JUNIOR MAJEURE

Section Dilio									
M	G	P	N	BP	BC	Pts			
Québec	7	4	2	1	33	29	9		
Trois-Rivières	8	4	3	1	53	31	9		
Chicoutimi	6	2	4	0	28	38	4		
Sorel	7	1	5	1	25	42	3		
Shawinigan	6	0	5	1	10	41	1		

Section Label									
M	G	P	N	bp	bc	pts			
Cornwall	6	6	0	0	27	12	12		
Sherbrooke	8	6	2	0	55	32	12		
Montréal	7	4	3	0	34	28	8		
Laval	8	2	4	2	31	42	6		
Hull	5	2	3	0	20	21	4		

VENDREDI
Montréal à Chicoutimi
Hull à Québec

Sorel à Shawinigan
Trois-Rivières à Sherbrooke

JUNIOR RICHELIEU

NORD									
M	G	P	N	bp	bc	pts			
Valleyfield	2	0	1	23	18	5			
La Prairie	1	1	1	23	24	3			
Châteauguay	1	1	0	15	15	2			
Longueuil	1	2	0	22	28	2			
St-Lambert	0	1	0	2	10	0			

SUD						
	g	p	n	bp	bc	pt
Chambly	2	0	0	6	4	
Drummondville		21	0	32	16	
Cowansville	1	2	0	17	18	
Beloil	1	1	0	7	6	
St-Hyacinthe	1	1	0	9	9	
St-Jean	0	2	0	12	20	

Protestation générale contre les mesures Barre

PARIS (AFP) — Arrêts de travail nombreux et surtout manifestations massives — souvent les plus importantes depuis les événements de mai 68 — ont marqué la journée nationale d'action organisée jeudi par les syndicats français CGT (qui a donné son adhésion au programme commun des partis de gauche), CFDT (favorable à un socialisme autogestionnaire) et la puissante Fédération de l'éducation nationale (FEN), dans toute la France.

Cette journée, soutenue par les partis de gauche, était destinée à protester contre le plan anti-inflation du gouvernement, dénoncé par l'opposition comme particulièrement injuste envers les travailleurs.

Les écoles fermées, pas de journaux dans les kiosques, autobus, métro et trains rares à Paris et en province, distribution du courrier perturbée, cette journée a pratiquement paralysé les services publics français. Seule surprise, la rareté des coupures de courant, contrairement à ce qui avait été prévu. De nombreux chefs d'entreprise avaient en effet préféré fermer leurs usines, et la demande de courant a donc été faible.

Pour les syndicats, il s'agit d'un succès très important. Ainsi, le leader de la CFDT a parlé de "la plus forte démonstration ouvrière et salariée depuis 1968".

Seguy

M. G. Seguy, secrétaire général de la Confédération générale du Travail (CGT), a souligné "la dimension très exceptionnelle de cette journée", ajoutant "qu'après le 7 octobre, il ne fallait pas penser qu'une page était tournée et que tout rentrerait dans l'ordre". Le patronat français a reconnu de son côté une participation nettement supérieure à celles enregistrées d'habitude lors des journées nationales d'action.

FESTIVAL DE BIÈRE BAVAROIS AU

Sepp's "Biergarten"

DU 1er au 10 OCTOBRE

DANSE ET PLAISIR
POUR TOUT LE MONDE

ATTRACTIONS SPÉCIALES

DIMANCHE LE 3 OCTOBRE

CHANTONS EN CHOEUR AVEC
"SCHUPIATTLER GROUP
ALPENLAND"

AUSSI IL Y AURA UN
"GLOU-GLOU-TON"

DIMANCHE LE 8 OCTOBRE
"POLKA CONTEST"

Sepp's "Biergarten"

TÉL.: 243-5710

KNOWLTON, Qué.



Y est-il le bienvenu?

Cloutier arrive en pleine forme à la Maison québécoise de Paris

Par JACQUES BOUCHARD

PARIS (PC) — C'est dans l'intention d'imprimer une marque particulière à la délégation générale du Québec à Paris que M. François Cloutier a entrepris officiellement son nouveau rôle, jeudi, dans la capitale française.

Arrivant de Montréal sur le vol commercial d'Air France (jeudi étant la seule journée où il n'y a

pas d'arrivée d'Air Canada), M. Cloutier a été accueilli à sa descente d'avion par l'ambassadeur du Canada en poste à Paris, M. Gérard Pelletier.

Les deux journalistes présents n'ont cependant pu assister à ces premiers entretiens, fort courts d'ailleurs, le conseiller de presse et d'information de la délégation générale du Québec à Paris les ayant priés d'attendre à la porte

du salon d'honneur, chose inhabituelle dans ce genre de circonstance.

C'est ainsi qu'on a pu constater une forme d'embarras de la part de certains membres de la délégation venus accueillir leur nouveau patron à l'aéroport international de Roissy-Charles de Gaulle.

Ambassadeur

De toute évidence, certaines personnes auraient préféré que l'ambas-

sadeur canadien ne soit pas sur place, et les observateurs se demandent si l'on n'est pas déjà engagé dans une nouvelle guerre des drapeaux, ce qui n'est d'ailleurs nullement recherché par l'ambassadeur du Canada à Paris, affirme une source de cette maison.

Pour sa part, les autorités françaises avaient délégué l'adjoint du directeur du protocole du Quai d'Orsay pour accueillir le nouveau délégué général du Québec.

Visiblement en grande forme, tout souriant, M. Cloutier, lors d'un bref entretien avec les deux jour-

nalistes, a confié qu'il était porteur de messages de la part du Premier ministre, M. Robert Bourassa, s'adressant au président de la République, au Premier ministre et au ministre des Affaires extérieures.

A ce sujet, quelqu'un a fait remarquer que c'est ainsi que l'on passe d'un poste de ministre à celui de commissaire, car la nomination de M. Cloutier ne semble pas enchanter tout le monde à la Maison québécoise, et certains ne se gênent pas pour formuler des commentaires assez amusants, mais significatifs.

Economique

Profitant d'une journée radieuse, qui était cependant assombrie par une grève nationale qui paralysait pratiquement toute l'activité fébrile habituelle de la ville lumière, M. Cloutier a par ailleurs précisé que l'une

de ses premières préoccupations comme fonctionnaire du Québec serait le côté économique, "aussi surprenant que cela puisse vous paraître".

Pour M. Cloutier, c'est une question importante et il tentera de développer de ce côté-là une activité visant à favoriser davantage les échanges économiques entre le Québec et la France.

Du côté culturel, M. Cloutier a répété qu'il attachait aussi une grande importance à la question linguistique, "qui n'est pas un combat strictement québécois".

Côté travail à la délégation de Québec, le nouveau délégué s'est refusé à parler de réorganisation, en tenant à rendre hommage à son prédécesseur, M. Jean Chapdelaine, pour le travail accompli et en notant qu'il tâcherait d'assurer la continuité.

Dynamisme

Cependant il faut souligner que depuis quelques mois il y a eu 10 départs et quinze nouvelles nominations, des postes n'ayant pas été comblés, précise-t-on, du temps de M. Chapdelaine.

Il faut aussi se rappeler qu'étant ministre des Affaires intergouvernementales, M. Cloutier avait déjà déploré le manque de dynamisme de certaines délégations européennes, sans toutefois donner plus de précision et se pratiquant déjà à assumer le nouveau rôle diplomatique qui lui était dévolu.

Eux + vous = nous

OXFAM

SPECTACLES

HÔTEL NATIONAL

VOUS PRÉSENTE

LES BACHELIERS

VENDREDI ET SAMEDI
DE 9.00 h. p.m. À LA FERMETURE

22, rue LEWIS 539-0292 WATERLOO

HÔTEL Castel



est fier
de vous présenter
cette semaine
et à toutes les semaines
A LA TOURELLE

Du dimanche
au jeudi incl.
Réal Poirier, à l'orgue,

ses chansons, sa musique de danse,
à compter de 9 h. p.m. à 2 h. a.m.

DU NOUVEAU A LA CITADELLE

à tous les vendredis soir, de 9 h. p.m. à 2 h. 30 a.m.

LES SENS UNIQUE

Nombreux tirages — Heure de champagne —
Spot dance

LUNDI AU VENDREDI HEURES DE DÉTENTE de 5 h à 7 h p.m.

venez y rencontrer les copains. Petit goûter servi
à nos frais par Jeannine et Eugène. Musique tous
les soirs à partir de 9 heures p.m.

A LA FORTERESSE

à tous les samedis soir
de 8 h 45 p.m. à 2 h 30 a.m.

Musique de danse continue
avec la talentueuse chanteuse Jeannette,
accompagnée par l'incomparable René Boudreau
et ses

4 KEYS COMBO

Pour les frais de la musique également

LA SENSATIONNELLE DISCO MOBILE CHEF

Castel DE L'ESTRIE INC.
901, Principale GRANBY
378-9071

HÔTEL WARDEN

Tous les VENDREDIS, SAMEDIS, DIMANCHES



SPECIALITÉS:

NOCES, SHOWERS ET RECEPTIONS
DE TOUT GENRE AVEC SALLE GRATUITE
PARTIE D'HUITRES MERCREDI LE 17 NOVEMBRE
TÉL.: 539-0049 ou 539-1940

BAR SALON AU VIEUX FANAL

119, BORD DE LA RIVIERE SUD — ST-CÉSARE
EN VEDETTE

JAM EXPERIENCE



DANSE: VENDREDI — SAMEDI — DIMANCHE
BIENVENUE À TOUS

MOTEL BERNARD

1420, PRINCIPALE (face au club de golf)
EN VEDETTE CETTE SEMAINE

"BLANKITA" STRIPEASEUSE

SPECTACLES
JEUDI / VENDREDI / SAMEDI
9 H 45 — 11 H 45 — 2 H A.M.

DANSEUSES TOPLESS

1 h p.m. — à la fermeture

SALLE A MANGER
ROAST BEEF
TOUS LES DIMANCHES
YVETTE LAROUCHE
ET
RICHARD MÉNARD
VOUS SOUHAITENT
LA BIENVENUE

MERCREDI
SOIRÉE
DES
DAMES

MERCREDI
AU DIMANCHE
ANDRÉ
BARRIÈRE
ORGANISTE
CHANTEUR

BON VOYAGE ARMAND!
MARDI LE 12 OCTOBRE 1976
UNE CONSOMMATION ET BUFFET VOUS
SERONT OFFERTS GRATUITEMENT
DE 9 PM À LA FERMETURE

1498, PRINCIPALE
(Chemin St-Paul)
RÉS. 378-9711

LE
Café Terrasse

VOUS PRÉSENTE
À SON SALON-BAR
JEUDI À
DIMANCHE

DANIEL
BALLARD

et

RÉAL
ARCHAMBEAULT

chansonniers — compositeurs
interprètes

PLACE HAUTE-VILLE
ANGLE COWIE ET PRINCIPALE

REBEL
Speedway

Courses sanctionnées par la Fédération
Canadienne de Stock Cars

DIMANCHE 10 OCTOBRE
14 HEURES

REBEL
250
POUR VOITURE DE VILLE
C'est un rendez-vous

DU NOUVEAU
Au FOYER DES HIRONDELLES
ST-CÉSARE

EN VEDETTE CETTE SEMAINE
COUPLE DE
STRIPEASEURS
3 DANSEUSES-SERVEUSES
TOPLESS
SAMEDI ET DIMANCHE
ORCHESTRE
BAR EN HAUT
LAURETTE
SPECIAL VENDREDI SOIR
EN HAUT
JOJO
ORGANISTE
VOTRE AMI PAUL VOUS INVITE
NOUVEL
ORCHESTRE
"LES BLEUS"
DIMANCHE 3 HEURES
VARIÉTÉS "PIERRE STÉPHANE"
À VENIR MERCREDI 13 OCTOBRE
PARTY HUITRES Billets en vente au FOYER
BIENVENUE À TOUS — PLAISIRS POUR TOUS.
RÉS.: 469-3557

ACCEPTÉES LA
VEILLE JUSQU'À **3 h 30 P.M.**

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	\$240
MOT SUPPLÉMENTAIRE	15¢
CARACTÈRES GRAS	75¢
LIGNE AGATÉ	25¢
1 POUCE x COL.	\$300
1 POUCE (1 mois)	\$600
LOCATION DE CASIER	50¢
AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ (3 insertions)	\$1800
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agatée)	35¢
AVIS DE DÉCÈS	\$800
(Avec photo)	\$1000
REMERCIEMENTS	\$800
(Avec photo)	\$1000

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

KNOWLTON
Cottage charmant, récemment renou-
vé, combiné pierre et alu-
minium. Foyer, 2 ch. de
bains, cuisine et grandes
chambres. Plusieurs
extras. Pour seulement
\$32,000. Pour info: Mc Roy
McKergow, tél: 243-6144
ou 539-3030.

WATERLOO: MAISON
DE REVE. Spacieuse, 4
chambres à coucher, 1
1/2 étage. Stucco et clap-
board, idéal pour famille
avec enfants. Près école.
Seulement \$26,000. Pour
info: contactez Roy
McKergow, 243-6144 ou
539-3030.

ROXTON POND
Bungalow extérieur
brique, garage, grange.
Terrain 400 w 450.
GRANBY
2 logis en brique, 4 1/2
pièces, grange, garage,
terrain 4 acres.
ROGER DEXTRAZE,
courtier
372-1325
(282-283-6667)

BUNGALOW NEUF
Rang Brandrick: 5 1/2
pièces, tapis dans 3
chambres et le salon,
beau foyer en pierre
dans le salon, terrain 200'
x 300'.
Comptant minime. Bon
prix et bonnes conditions
pour vente rapide.
Informations:
372-2857.
(282-286-6671)



Rue Caron, bungalow en aluminium et bois antique de
5 pièces, sous-sol prêt à finir, de 3 pieds de hauteur,
construction 1975, libre immédiatement, valeur \$28
500. réduit pour spécial à \$26,500.

GASTON LACROIX, agent:
378-8461 ou 372-5851.

Fiducie du Québec
COURTIERS — 378-8461
(282-6615)

MARQUIS, JUTRAS, GUERTIN & BEAUDRY
AVOCATS
JEAN MARQUIS, C.R.
NICOLE B. JUTRAS
JACQUES GUERTIN,
AIME BEAUDRY.
JEAN GOYETTE, C.R.
CONSEIL
(Ouvrez les yeux sur vos droits)
Tél: 372-5461
Tél: 469-2801
(285-293-5835)

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN
DESAUTELS, BRODEUR & CIE C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
74, rue Court, Granby, Qué.
Édifice Centre Professionnel
Tél: (514) 372-3347
C.P. 356

G.D. Dallaire CA
J.P. Picotte CA
L.J. Alain CA
A. Desautels CA
Y. Brodeur CA
Y. Racine CA
L. Dextrateur CA

IMMEUBLES
STUART
LTEÉ
Tél. (514) 534-2505

GRANBY
Belle résidence à mul-
tiples niveaux, située
dans un quartier très ré-
sidentiel, salon avec
foyer en pierre, cuisine
moderne fonctionnelle,
salle familiale, buan-
derie, 3 chambres
chauffage électrique et
garage, grand terrain
paysagé.

GRANBY
Joli bungalow brique 5
pièces, près de l'hôpital
et église, fenêtres d'alu-
minium, tapis mur à mur,
grand terrain bien amé-
nagé, garage.

GRANBY
Propriété à revenus: rue
Notre-Dame, maison de 4
logis en déclin d'alumi-
nium, le tout en parfaite
condition, chauffage air
chaud, 3 garages, cour
asphaltée, bons revenus.
Prix \$35,000.

GRANBY-CANTON
R.R. 1, Roxton Pond:
charmant bungalow 5
pièces, chauffage élec-
trique, puits artésien,
fosse septique, tapis mur
à mur.

A LA CAMPAGNE
A 2 milles de Bromont:
charmant bungalow 5
pièces, en déclin d'alumi-
nium, abri d'auto,
chauffage électrique, 3
1/2 milles de Granby,
terrain 150' x 200', prix
demandé \$27,000.

BROMONT
Au pied de la montagne,
joli bungalow de 5 pièces
et sous-sol fini, terrain de
18,000 p.c.a., piscine en
surface de 24 pieds avec
équipement complet.
Faites une offre.

COWANSVILLE
Rue James, 3 logements 5
pièces, rapportant \$400.
par mois. Balance prix de
vente acceptée à 10%.
Lucille Allard.

DEMANDEZ
LUCILLE ALLARD
ou
ROGER ALLARD
(282-6613)

59 ST CHARLES: 4 logis,
brique, 2-5 1/2 pièces et 22
pièces, chauffage air chaud.
Rapporte \$4,020. annuel.
Prix \$27,500. IMMEUBLE
TANGUAY, courtier 372-4666
et soir: 378-3601.

(275-316-6332)

A VENDRE
MAISONS NEUVES
Situées rue Beaumont, de 5
1/2 pièces, chauffage élec-
trique. Prêt approuvé par la
S.C.H.L. avec aide gouverne-
mentale selon l'acheteur.
AUSI autres maisons à
construire.

MIRABEL
CONSTRUCTION
378-2239 ou 263-0396
(282-289-6651)

378-2239
(282-289-6651)

378-2239
(282-289-6651)

378-2239
(282-289-6651)

378-2239
(282-289-6651)

378-2239
(282-289-6651)

378-2239
(282-289-6651)

378-2239
(282-289-6651)

378-2239
(282-289-6651)

378-2239
(282-289-6651)

378-2239
(282-289-6651)

378-2239
(282-289-6651)

378-2239
(282-289-6651)

378-2239
(282-289-6651)

378-2239
(282-289-6651)

378-2239
(282-289-6651)

378-2239
(282-289-6651)

378-2239
(282-289-6651)

378-2239
(282-289-6651)

378-2239
(282-289-6651)

378-2239
(282-289-6651)

378-2239
(282-289-6651)

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisse populaires

GRANBY
Bungalow brique et
pierre, 8 1/2 pièces, dont
4 chambres à coucher,
sous-sol fini, beau terrain
60 x 130 paysagé, site ré-
sidentiel. YVES DESAU-
TELS, AGENT: 378-8461
ou 378-9109.

GRANBY
Chemin Grande Ligne,
maison mobile meublée
12 x 60 très grand terrain
de 36,000 p.c.a., avec
beaucoup d'arbres,
piscine creusée 20 x 40,
possession immédiate.
YVES DESAU-
TELS, AGENT: 378-8461
ou 378-9109.

ST PAUL
Chemin St-Paul, bun-
galow de 5 pièces, 2
chambres à coucher, avec
garage et remise, prix
\$16,500. bonnes condi-
tions. GASTON LACROIX,
AGENT: 378-8461 ou 372-
5851.

GRANBY
Rue Providence, maison
de 10 pièces, quartier
résidentiel, valeur de
\$85,000. réduit à \$68,000.
libre immédiatement.
GASTON LACROIX,
AGENT: 378-8461 ou 372-
5851.

GRANBY
Rue Hébert, bungalow
brique, split level, 8
pièces, dont 3 chambres
à coucher, avec abri
d'auto, piscine creusée
en ciment chauffée, 40 x
16, avec patio et
beaucoup d'arbres.
GASTON LACROIX,
AGENT: 378-8461 ou 372-
5851.

GRANBY
Rue Chapleau, bungalow
de 7 pièces, dont 4
chambres à coucher, en
brique, façade en pierre,
avec beaucoup d'arbres.
GASTON LACROIX,
AGENT: 378-8461 ou 372-
5851.

GRANBY
Magnifique maison unifor-
milée, de 8 pièces, split.
Décorations intérieures
très belles. Terrain
paysagé gazonné. Terrain
très bien aménagé. Doit
être vendu rapidement.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Denison ouest, maison en
déclin d'aluminium,
terrain de 87 x 171. Prix
demandé \$21,500. Tél:
378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Maison à 2 logis de 5 1/2
pièces, terrain de 60 x
160, 2 garages. Prix
\$26,000. Offre sérieuse
acceptée. Tél: 378-3009 ou
469-2839.

GRANBY
2 milles de la ville, petite
maison québécoise de 4
1/2 pièces, terrain de 65
x 150. Très propre.
Système chauffage élec-
trique. Prix seulement
\$21,000. Offre sérieuse
acceptée. Faut vendre.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Chemin St-Paul, grande
Ligne, bungalow 5 1/2
pièces en déclin. Erigé
sur un terrain de 166 x
134. Offre sérieuse ac-
ceptée. Faut vendre. Tél:
378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Rue Foch: cottage de 6
pièces, 4 chambres,
système chauffage air
chaud. Prix demandé
\$17,000. Offre sérieuse
acceptée. Tél: 378-3009 ou
469-2839.

GRANBY
Belle résidence à mul-
tiples niveaux situé dans
un quartier très résiden-
tiel, 6 pièces, 4 chambres
à coucher, système
chauffage air chaud,
terrain très bien paysagé
mesurant 60 x 130. Tél:
378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Rue Simonds sud, bun-
galow brique, 5 1/2
pièces, système chauffage
air chaud, très boisé,
mesurant 160 x 125. Offre
sérieuse prise en consi-
dération. Tél: 378-3009 ou
469-2839.

GRANBY
Duplex, 170 rue court,
construction brique et
aluminium, comprenant 1
- 6 pièces au rez-de-
chaussée, et 1 - 4 1/2
pièces au premier plan-
cher, propriété excep-
tionnelle. GILBERT
MONAST, AGENT: 378-
8461 ou 372-7963.

GRANBY
Au 434 rue St-Vincent,
maison de 4 logis de 3
1/2 pièces chacun, con-
struction brique avec
garages, terrain 100 x 120,
toute offre raisonnable
sera acceptée. GILBERT
MONAST, AGENT: 378-
8461 ou 372-7963.

GRANBY
Rue Fréchette, bungalow
de 5 pièces, construction
brique, propriété excep-
tionnelle, grand terrain
bien paysagé, prix
\$26,000. GILBERT MO-
NAST, AGENT: 378-8461
ou 372-7963.

ST PAUL ABBOTS FORD
Petite ferme de 40 ar-
pents, avec grange, étable
en excellente condition
localisée à 1/4 de mille
de la montagne, prix
\$22,000. GILBERT MO-
NAST, AGENT: 378-8461
ou 372-7963.

ST-DOMINIQUE
A 12 milles de Granby,
ferme de 50 arpents, dont
15 en culture, avec éra-
blière, avec petite grange
et cabane à sucre, prix
\$36,000.

GRANBY
Commerce, garage, bâti-
ment de 80 x 87, construit
sur terrain de 43,000 p.c.
ayant 145 pieds de façade
sur rue Principale.
GILBERT MONAST,
AGENT: 378-8461 ou 372-
7963.

GRANBY ET REGION
Avons en ce moment
commerce à vendre:
dépanneurs licenciés,
restaurants, épiceries,
fermes, garages, etc... ou
pour location. GILBERT
MONAST, AGENT: 378-
8461 ou 372-7963.

(282-6614)

(282-6614)

(282-6614)

(282-6614)

(282-6614)

(282-6614)

(282-6614)

(282-6614)

(282-6614)

(282-6614)

(282-6614)

(282-6614)

(282-6614)

IMMEUBLES
CHATELAINE
COURTIER

GRANBY
Bungalow neuf, 5 1/2
pièces, entrée split-level,
sous-sol fini avec foyer,
salle de séjour, salle de
jeux, terrain bien
aménagé. Très peu de
comptant requis. Tél: 378-
3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin masso-
nite, 6 pièces, salle à
dîner, plancher bois
franç, partout terrain
paysagé et gazonné,
système de chauffage à
eau chaude toute offre
raisonnable acceptée.
Tél: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY
Cottage en déclin

Annonces Classées

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

APP. 2 1/2 pièces, dans un bas, entrée privée et terrasse. Tout meublé au comptet. Rideau, laveuse-sécheuse, chauffé, éclairé, eau chaude fournie. Chambre bains céramique, \$28. par semaine. Tél: 378-4511.

(280-283-6504)

BLOC NEUF
APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, chauffé à l'électricité, buanderie, antenne TV, taxe d'eau payée, stationnement entretenu l'hiver. AUSSI ailleurs autres 3 1/2 à \$34. par semaine et 2 1/2 à \$29. par semaine. S'ad. 133 Bouchard app. 3, tél. 378-2337

(280-287-6534)

APP. EMPIRE, nouvel administration. App. 1 1/2, 1 pièces, meublé, chauffé, éclairé, câble TV, centre-ville. Prix raisonnable, libre immédiatement. S'ad: 171 Empire app. 9 Tél: 372-9587.

(282-283-6660)

1er novembre. S'ad. Evariste Breton. Tél: 379-9776

(282-283-6522)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, entrée privée. S'ad. Restaurant Chez Tony, ap après 2 h. p.m., tél: 378-7422

(282-289-6650)

APP. neuf 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé coin St-Joseph et Cowie. Libre immédiatement. Tél: 378-7469

(282-283-6635)

APP. 3 1/2 pièces dans un bas entièrement meublé, chauffé, éclairé. Très propre, avec stationnement. S'ad: 37 Gill Tél: 372-4318

(279-283-6469)

APP. 2 1/2 pièces, meublé ou non meublé, repeint, St-Charles Nord dans un bas. Tél: 372-1408

(282-283-6624)

APP. 1 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, endroit tranquille, pour jeune fille ou jeune couple. Situé 11 St-Charles Nord. Tél: 378-3904 entre 8 h. a.m. et 5 h. p.m.

(279-283-6468)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, situé 529 Boul. Boivin et 1 ru Elgin. APP. 1 1/2 à louer 89 Rue St-Joseph. Tél: 378-4666.

(276-282-6393)

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, bien situés, modernes, meublés, avec TV si désiré, bon choix. Prix à partir de \$18. par semaine. S'ad: 255 Ave du Parc, après 7 h p.m. au 245. ave. du Parc, app. 1 Tél: 372-4121.

(259-287-5589)

APP. 2 1/2 et 3 1/2 pièces meublées, chauffées, éclairées, taxe d'eau payée, situés coin Notre-Dame et Robinson aussi rue Groulx. Libres immédiatement et réservations pour plus tard. Pour visiter s'adresser: 16 Elgin app. 4, tél. 372-9443 et 378-1405

(266-294-5910)

APP. 3 1/2 pièces, libre immédiatement, situé centre-Ville, meublé, chauffé, éclairé. Inf. 378-3111

(280-283-6539)

16—LOGEMENTS A LOUER

A LOUER beau logis de 5 1/2 pièces, situé rue Laval, installation laveuse sècheuse. Pas d'enfants. Libre 1er décembre. S'ad.. 14 Laval ou 14 Lessard.

(281-283-6573)

SPACIEUX 4 1/2, 450 Reynolds, tapis, balcon-patio, sortie laveuse-sécheuse, chauffage Novelec, hotte, prise stationnement, déneigé, boisé. 20 décembre. Tél: 372-2162.

(282-283-6646)

LOGIS situé à 370 Racine, 5 1/2 pièces. Libre 1er novembre. S'ad.. 372-3930

(282-6638)

2 LOGIS de 3 1/2 pièces dans un bas à louer. 61 St-Charles Nord. Installation laveuse-sécheuse. Tél: 378-6243.

(282-283-6644)

SEULEMNET \$122. par mois 4 1/2 pièces, moderne, entrée laveuse-sécheuse, garage. Près parc Industriel Tél: 378-2738 après 4 h p.m.

(282-283-6653)

LOGEMENT à louer, 3 1/2 pièces, très propre, situé au 164 Robinson Sud. Libre immédiatement, prix \$60. par mois. Tél: 372-9754, après 5 h p.m.

(281-283-6563)

LOGIS à 180 Principale, 3 1/2 pièces, 2 chambres fermées, chauffage électrique, ménage fait à neuf, \$90. par mois, libre immédiatement. Tél: 372-3850 ou 378-8253.

(279-286-6474)

LOGIS 4 1/2 pièces, à sous-louer, 1er décembre. Tél: 372-6183 arès 5 h p.m.

(281-281-6546)

LOGIS situé rue Décelles, 2e étage, porte patio, tapis, couvre-planchers, chauffage électrique, poêle, réfrigérateur, installation laveuse-sécheuse, taxe d'eau payée, libre 1er novembre, \$105. par mois. Tél. 469-3184

(274-286-6285)

LOGIS 4 1/2 pièces, installation laveuse-sécheuse, eau chaude fournie. Tél: 378-5112 ou 372-7932.

(281-283-6554)

LOGIS 3 1/2 pièces, meublé, 4 1/2, 5 1/2 pièces, non meublé. Libres immédiatement. Tél: 378-2142. APP. 2 1/2 et 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, centre-ville, loués à la semaine avec ou sans bail, \$30. à \$35. par semaine. Tél: 372-8212.

(282-289-6640)

LOGIS NEUFS
Très modernes, prêts immédiatement, tapis partout sauf cuisine et salle de bains, porte patio, balcon, buanderie, taxe d'eau, concierge, eau chaude fournie, déneigement compris, 4 1/2 à \$150. Situé 100 Swett, Tél: 372-0382.

(282-289-6649)

ATTENTION
Logis à louer, immédiatement, 5 1/2 pièces, chauffage électrique, installation laveuse-sécheuse, ménage fait à neuf à la grandeur. Pour inf: 378-0312.

(282-283-6658)

LOGIS 4 1/2 pièces, 2e étage, chauffé avec annexe, frais peinture, \$120. par mois, rue Ste-Thérèse, Tél: 378-0597.

(282-6663)

A LOUER 4 1/2 pièces, près de l'école et de l'église St-Luc. 1er étage. \$138 par mois. Chauffage électrique. Libre 1er nov. Tél: 372-8237 après 6 heures ou jour 378-2844.

(282-283-6668)

LOGIS de 5 1/2 pièces, moderne, chauffage électrique, tapis dans salon et 3 chambres, situé au 129 St-Urbain. Tél: 378-4177

(282-286-6602)

LOGIS 4 1/2 pièces, 2e étage, antenne TV, chauffage électrique. Libre 1er nov. \$100. par mois. Pour personne seule ou couple sans enfant. 406 ave du Parc. Tél: 378-3053.

(28-282-6531)

LOGIS à louer à Brigham, 5 app. avec chauffage air chaud. Endroit tranquille. Près église. Libre immédiatement avec possibilité d'achat. Tél: 263-2986 ou soir: 263-5060.

(282-288-6517)

LOGIS 5 1/2 pièces, grand solarium, situé centre-ville, libre 1er nov. Tél: 378-2688.

(281-283-6555)

LOGIS 4 1/2 pièces, sous-sol, très clair, tapis mur à mur. Installation laveuse-sécheuse, près dessGalleries. Libre 1er nov. Appeler 372-9281.

(281-283-6558)

LOGIS dans bloc neuf, 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déneigement compris, piscine extérieure pour l'été. Réservations 1er novembre. Pour informations 16 rue Elgin app. 4, tél. 372-9443 et 378-1405

(279-307-6464)

LOGIS à louer, 4 1/2 pièces, \$110. par mois. Pas d'enfant. de préférence. Tél: 372-8421.

(280-283-6516)

LOGIS neuf, situé 6 Fatima, 5 1/2 - 4 1/2 meublés, situé 4 milles de Granby, ch. St-Paul. Terrasse et stationnement privé. Libre 1er nov. AUSSI 3 1/2 neuf, meublé, situé 6 Fatima, et 147 Drummond. Tél: 378-7461.

(280-282-6510)

BROMONT
PRES PENTES DE SKI
LOGIS modernes, 3 ou 4 pièces, libres immédiatement. Aussi 4 pièces meublés, libres 1er octobre. Tapis mur à mur, porte-patio, balcon individuel, balayeuse centrale. Tél. 534-2041 ou 372-3237

(254-281-5267)

4 1/2 NEUFS
Chauffage Novelec, câble TV, plancher marqueterie, prise pour auto. **CONTROLE PAR LA S.C.H.L.**
Pour informations: 349 rue Bouchard, Granby. TEL: 378-8993

(259-287-5585)

17—LOGEMENTS DEMANDES
DEMANDE logis 4 1/2 pièces, 2 personnes âgées. Rue tranquille. Tél: 539-3565.

(282-283-6642)

18—CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE chauffée à louer, situé centre-ville. Tél: 378-9242 ou 372-5303

(278-292-6395)

CHAMBRE à louer, chauffée avec poêle et réfrigérateur, pour personne seule, endroit tranquille, stationnement, près du centre d'achat Frontenac. Tél: 372-9041 ou 372-4940.

(292-286-6672)

20—LOCAUX BUREAUX A LOUER

BUREAU à louer à 185 Principale, chauffé AUSSI local à louer à 11 rue Centre. A VENDRE fenêtres. S'ad. J.A. Leroux

372-3373

ENTREPOT à louer 30 x 40, 1 remise roulante pour chantier de construction à louer. Tél: 378-2336 ou 372-8807.

(281-282-6543)

26—HOMME DEMANDES

HOMME, femmes 18 ans et plus. Possédant automobile pour rencontrer des parents ayant des enfants aux études. Anglais non nécessaire. Tél: pour entrevue à: 372-8842.

(280-288-6507)

REPRESENTANT pour visiter les propriétaires de flot, les marchands automobiles, avec un produit nouveau au Québec, révolutionnaire. Une entreprise Granbienne, vieille de 30 ans, jeune de cœur. Territoire à discuter. A commission. Auto nécessaire. Tél: 372-4940.

(282-283-6657)

HOMME demandé pour travail en réfrigération, machines fixes. Bouilloire, avec permis correspondant. Appeler 469-3764 ou 797-3331 ou s'ad: à 125 Ste-Anne St-Damase, C. St-Hyacinthe.

(280-294-6514)

N'EST pas raisonnable de penser qu'il n'y à que 2 façons de faire réellement de l'argent aujourd'hui dans le monde des affaires. La vente à commission ou instaurer son propre commerce. Nous sélectionnons présentement des personnes intéressées à cette dernière alternative. (Pas de vente) Pour rendez-vous tél: 372-1516.

(281-282-6599)

27—HOMMES FEMMES DEMANDES

RECHERCHONS personnes sérieuses pour travail à temps partiel. Pour rendez-vous, 263-4074 entre 16 et 18 heures.

(275-303-6123)

VITE VITE VITE VITE
Besoin de 2 couples pour travail agréable à Granby. Doivent être honnêtes et sérieux. Pour rendez-vous seulement 378-6036.

(281-283-6600)

AGENTS d'immeubles demandés avec ou sans expérience Avoir 30 ans et plus. Avoir été en affaires ou en commerce. Posséder un certificat d'étude secondaire ou l'équivalent. Excellente condition de travail. S'ad: IMMEUBLE CHATELAINE, COURTIER 378-3009 ou 469-2839.

(280-294-6536)

28—FEMMES FILLES DEMANDEES

AVON
OFFREZ-VOUS UN BEAU NOEL et gagnez l'argent qui vous le procurera. Commencez dès maintenant à vendre des produits superbes et réalisez d'excellents profits. Composez: 372-4116 pour renseignements ou écrivez à: Mme Huét, C.P. 28, Itherville, Qué.

(279-310-6480)

32—GARDERIES D'ENFANTS

GARDERAIIS enfants de 8 heures a.m. à 5 h p.m. du lundi au vendredi. Tél. 372-0075 Roxton Pond.

(276-283-6369)

GARDERAIIS enfants de 3 à 6 ans du matin au soir. Tél: 372-3589.

(282-289-6645)

GARDERAIIS enfants de 0 à 5 ans chez moi. Située rue Caron. S'ad: 835 Caron. ou 378-0312.

(278-282-6388)

33—AUTOS, CAMIONS

CAMION Dodge Fargo Van, 1972, en bonne état. Prix \$600. Tél: 372-8444

(282-6637)

CAMARO rouge 1971, automatique, radio, 4 pneus radiaux neufs, siège baquet, en parfaite condition, 32,000 milles. Pas d'échange comptant \$1,900. Tél: 378-3488, Mlle Durocher.

(282-286-6586)

LINCOLN Continental, Mark Four, 1976, 22,000 milles. Vrai millage. Il est dans son état de neuf. Cause de vente: achat d'auto 77. Tél: 372-6034.

(282-283-6628)

CHRYSLER 1967, 4 portes, automatique. En bonne condition. 2 pneus neufs. Tél: 548-5781

(281-283-6574)

A VENDRE camion pick-up, 1975. Club cab. Tout équipé. S'ad: 378-4056.

(279-286-6484)

GREMLIN X 74, condition A-1, tout équipée, 20,000 milles. Demander Louis 263-3916 ou 263-1212.

(292-286-6656)

CAMION Ford 66, 4 tonnes, avec pompeuse, Prix à discuter. Très propre. S'ad: 429 Cowie, tél: 378-2762.

(282-283-6618)

DUSTER 1973, 38,000 milles, V-8, 318. Tél: 372-0834

(279-283-6431)

CHRYSLER 1974, 2 portes, H.T., original, prix spécial, aussi Cadillac Sedan Ville 1975, 22,000 milles, original. Tél: 372-4948.

(279-286-6475)

CAMION 1972, Ford Econoline 100, pneus radiaux, 34,000 milles, très propre. Cause: vendu commerce. Tél: 372-7770

(281-283-6569)

FORD TORINO 1969, 351 p.c., 2 portes, H.T., très bonne condition. Tout offre raisonnable acceptée. Tél: 378-7451

(282-6634)

COUGAR XR7, 1975, équipé sauf air climatisé. Couleur rouge et toit vinye blanc. 28,000 milles. En bonne condition. Cause possède 2 autos. Appeler après 5 h. 378-4822

(281-283-6588)

DODGE Challenger 1973, rouge, en bonne condition, moteur 318, transmission automatique, michelin neufs. Tél: après 5 h p.m. 469-4115.

(281-282-6547)

CAMION GMC, 1969, 5 tonnes, 24,000 lb, moteur 366 p.c. 4 barils, boîte dompeuse, deck à foin, excellente condition. Tél: 293-6493.

(279-286-6479)

MERCURY Marquis Brome, 1974, V-8, 400 p.c., automatique. Servo freins et direction, radio, 4 portes sedan, 47,000 milles. Seulement \$2,350. Pour inf: 378-7283 ou 378-0404.

(282-283-6666)

CAMION DODGE 1970, tandem, suspension à l'air avec boîte 18 pi. de long, munie d'unité réfrigération. Aubaine. Prix à discuter. Demandez Jean Paul Messier, 469-3764 ou 797-9331.

(280-294-6515)

FIAT Sport, Spider 124, 72, moteur et transmission en très bon état. Pneus radiaux Michelin radio am-fm. Toit neuf. Tél: 469-3347 Rougemont.

(280-283-6508)

CHRYSLER 1973, tout rigide, 2 portes, toit vinye, servo frein et direction, pneus radiaux, très propre, peut être vu à 259 Cartier Tél: 372-3985

(282-283-6612)

DODGE DART coupé sport, 1973, 17,000. vrai millage. Moteur 6, automatique, 2 pneus d'hiver neufs. Très propre. Raison autre achat. Tél: 532-2211 ext 202 demandez Louise.

(280-287-6502)

DATSUN 240Z, 1972, 60,000 milles. S'ad: 372-2487.

(280-283-6505)

38—MEUBLES NEUFS ET USAGES

A vendre set de cuisine antique, avec bahut. T.V. couleur avec meuble. Pupitre d'enfant antique avec chaise.

Tél: 372-3207

(282-283-6524)

40—A VENDRE DIVERS

LAVEUSE automatique, marque Westinghouse. Très bonne condition. Prix à discuter. Tél: 466-7995.

(280-282-6506)

LE plus grand choix d'habits de ski et autoneige à Granby. Au prix de gros. Tél: 372-1145 Soir: 378-4712.

(279-293-6444)

DOUCHES en fibre de verre, grandeur 31 x 33 approximativement. Couleurs assorties. Manufactures au consommateur. Tél: Jour: 1 (514) 799-4565 Soir 1 (514) 774-9941.

(281-282-6598)

A VENDRE machine à prendre vos appels téléphoniques pendant que vous êtes parti. Appareil Photomate. Tél: 378-3395 ou 372-9115.

(281-282-6541)

GRANDE VENTE d'abandon au Magasin Chez Rachel, Roxton-Falls. Tout sera vendu. Nous avons un assortiment de fortel, coton, jersey, lainage, fils de toutes sortes, grand assortiment de boutons, bred, fermetures éclair. Aussi filet \$2. la verge, etc., etc... Cause de vente malade. Au sous-sol chez Armand Dépot
Tel: (514) 548-5809

(280-288-6594)

VENEZ ramassez vos pommes, \$2.50 la boîte. JEAN GUY BERNIER 609 Séraphine, L'Ange Gardien
TEL: 293-5836

(283-282-6673)

ACHETE — VEND ECHANGE — REPARATION
D'ARMES neuves et usagées, également équipement pour recharger balles de tous calibres. Tél: 372-9874.

(282-295-6675)

BOIS DE FOYER à vendre, spécialité: érable. Tél: 379-5813.

(282-283-6648)

A TRES BAS PRIX

MATÉRIAUX DE PLOMBERIE ET QUINCAILLERIE

Escompte 20%
sur matériaux
de plomberie

Heures d'ouverture:
LUNDI au VENDREDI

Ouvert après 4 h.p.m.
SAMEDI de 9 h.m. à 5 h.p.m.

**R. TRUDEAU
& FILS**

MAGASIN
Granby, Qué.

80 sud, St-Antoine 378-8823

ON DEMANDE

Professeur de
français voulant
donner cours privés
pour langue écrite et
conversation.

Appeler:

372-6718

entre 5 h.p.m. et 9 h.p.m.

(281-288 — 6542)

ENTREPÔT

À louer, 5,000 pi. de plancher, 25 pi. clair en dedans
de haut. 2 grandes portes 12 x 16. Terrain 225 pi. de
façade x 190 pi. de profondeur. Pas isolé. Terrain
no. 24, 9e rang Ouest.

TÉL: 372-8263

jour: 372-0858

(281-283 — 6556)

POSSÉDEZ VOTRE PROPRE COMMERCE DEVENEZ DÉTAILLANT



STATION — SERVICE

À LOUER

(coin St-Charles et Principale)

GRANBY

Pour plus d'informations:

M. ROBERT LEGAULT

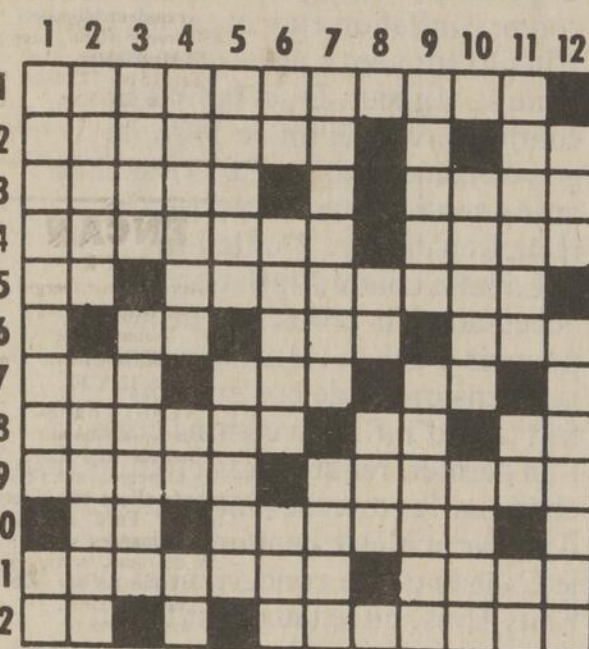
Bur.: 378-2377

Rés.: 372-9489

(280-283 — 6530)

M CROISÉS T S

PROBLEME 3344



HORIZONTALEMENT

- Esprit de coterie.
- Elévera. — En évidence chez les maigres.
- Sert à polir à froid (pl.). — Mélangé.
- Qui n'a plus de dents. — Mari de Bethsabée.
- De la gamme. — En arrière de.
- Adv. de lieu. — Cérémonie. — Fin de participe.
- Pron. pers. — Personnage fantastique. — Post scriptum.
- Ceux remplis de liquide s'appellent "Kystes". — Symb. chim. — Six.
- Les Enfers. — Portion d'un tout.
- Parcours des yeux. — Rire à demi.
- Deviendrons. — Dis qu'une chose n'est pas.
- Conj. — Qualité de ce qui est net.

VERTICALEMENT

- Petite drapsien d'enfant. — Symb. chim.
- Sec. — Repli coussu au bord d'une étoffe.
- Acteur qui joue dans les pantomimes. — Ouvrier qui se sert de la lime.
- Carnet pour inscrire jour par jour ce qu'on doit faire. — Dans rebuter. — Quatre.
- Ce qui demeure d'un tout. — Ancienne loi espagnole.
- Altesse royale. — Aller à l'aventure. — Riv. d'Allemagne.
- Chancellerie du Vatican qui expédie les affaires réglées par le pape. — Attitude.
- Dans maître. — Sella de bête de somme.
- Bougé. — Père, mère.
- Du verbe errer. — Choisit.
- Habitant de l'Eole. — Six. — Conj.
- Voir (anglais). Machine pour trier et éplucher les laines.



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRANBY
RÈGLEMENT
NUMÉRO 1096-76

AVIS PUBLIC EST DONNÉ
par le soussigné, greffier de
cette ville:

1. — Que lors d'une séance ordinaire tenue le 4 octobre 1976, le conseil municipal de cette ville a adopté le règlement numéro 1096-76 intitulé: "Règlement amendant à nouveau le règlement numéro 247 concernant le plan de pension pour les employés permanents de la Ville de Granby".

2. — Que ledit règlement est déposé à mon bureau, chambres 8 et 9, à l'Hôtel de Ville, Granby, Qué., où toute personne intéressée peut en prendre connaissance et entrera en vigueur selon la loi.

DONNÉ A GRANBY, QUE., en ce 6 octobre 1976.

Donat Brosseau
Greffier

(282-6620)



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRANBY
RÈGLEMENT
NUMÉRO 1095-76

AVIS PUBLIC EST DONNÉ
par le soussigné, greffier de
cette ville:

1. — Que lors d'une séance ordinaire tenue le 4 octobre 1976, le conseil municipal de cette ville a adopté le règlement numéro 1095-76 intitulé: "Règlement concernant l'exécution de certains travaux municipaux à même le budget de l'année 1976".

2. — Que ledit règlement est déposé à mon bureau, chambres 8 et 9, à l'Hôtel de Ville, Granby, Qué., où toute personne intéressée peut en prendre connaissance et entrera en vigueur selon la loi.

DONNÉ A GRANBY, QUE., en ce 6 octobre 1976.

Donat Brosseau
Greffier

(282-6619)



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRANBY
RÈGLEMENT
NUMÉRO 1095-76

AVIS PUBLIC EST DONNÉ
par le soussigné, greffier de
cette ville:

1. — Que lors d'une séance ordinaire tenue le 4 octobre 1976, le conseil municipal de cette ville a adopté le règlement numéro 1095-76 intitulé: "Règlement concernant l'exécution de certains travaux municipaux à même le budget de l'année 1976".

2. — Que ledit règlement est déposé à mon bureau, chambres 8 et 9, à l'Hôtel de Ville, Granby, Qué., où toute personne intéressée peut en prendre connaissance et entrera en vigueur selon la loi.

DONNÉ A GRANBY, QUE., en ce 6 octobre 1976.

Donat Brosseau
Greffier

(282-6619)



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRANBY
RÈGLEMENT
NUMÉRO 1097-76

AVIS PUBLIC EST DONNÉ
par le soussigné, greffier de
cette ville:

1. — Que lors d'une séance ordinaire tenue le 14 octobre 1976, le conseil municipal de cette ville a adopté le règlement numéro 1097-76 intitulé: "Règlement amendant à nouveau le règlement numéro 777-72 relatif à la circulation et au stationnement", concernant la circulation à sens unique sur les rues St-Joseph, Empire et Racine".

2. — Que ledit règlement est déposé à mon bureau, chambres 8 et 9, à l'Hôtel de Ville, Granby, Qué., où toute personne intéressée peut en prendre connaissance et entrera en vigueur selon la loi.

DONNÉ A GRANBY, QUE., en ce 6 octobre 1976.

Donat Brosseau
Greffier

(282-6621)



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRANBY
RÈGLEMENT
NUMÉRO 1098-76

AUX PROPRIÉTAIRES INSCRITS LE 4 OCTOBRE 1976 AU RÔLE D'ÉVALUATION ALORS EN VIGUEUR DANS CETTE VILLE A L'ÉGARD D'UN IMMEUBLE IMPON-

SABLE SITUÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE
AVIS PUBLIC EST DONNÉ
par le soussigné, greffier de
cette ville:

1. — Que lors d'une séance ordinaire tenue le 4 octobre 1976, le conseil municipal de cette ville a adopté le règlement numéro 1098-76 intitulé: "Règlement amendant à nouveau le règlement numéro 674 concernant le zonage et le plan directeur d'urbanisme pour détacher du secteur 15-1 de la zone RA, certains lots situés à l'intérieur du périmètre suivant: à l'ouest, par la rue Cairns, au sud, par la rue Glen, à l'est, par l'arrière des lots de la rue Vittie et la rue Vittie, au nord, par l'arrière des lots de la rue Jeanne d'Arc, et rattachant ce territoire au secteur 15-2 de la zone RB".

2. — Que les personnes intéressées sont donc, par le présent avis, informées de ces décisions du conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, donné à Granby, en ce 6 octobre 1976.

Donat Brosseau,
Greffier

(282-6616)



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRANBY
RÈGLEMENT
NUMÉRO 1092-76

AUX PROPRIÉTAIRES INSCRITS LE 7 SEPTEMBRE 1976, AU RÔLE D'ÉVALUATION ALORS EN VIGUEUR DANS CETTE VILLE A L'ÉGARD D'UN IM-

MEUBLE SITUÉ DANS LE SECTEUR 4-3 DE LA ZONE RA.
AVIS PUBLIC EST DONNÉ
par le soussigné, greffier de
cette ville:

1. — Que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Granby, tenue le 7 septembre 1976, une résolution a été adoptée, retirant le règlement numéro 1092-76 intitulé: "Règlement amendant à nouveau le règlement numéro 674 concernant le zonage et le plan directeur d'urbanisme pour détacher du secteur 4-3 de la zone RA, le lot 15 de la subdivision officielle du lot originaire 732 en référence au plan et livre de renvoi officiels du cadastre du Canton de Granby et le rattachant au secteur 11 de la zone CG-1; ce lot étant situé et logeant la rue Simonds sud".

2. — Que les personnes intéressées sont donc, par le présent avis, informées de ces décisions du conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, donné à Granby, en ce 6 octobre 1976.

Donat Brosseau,
Greffier

(282-6617)

JEUNE HOMME DEMANDÉ

Préférence cours
thermo-plastics ou
équivalent.

Exigence: aptitude
pour mécanique.

But: entraînement,
mécanicien

372-5481

15, Vittie, GRANBY

(282-6639)

SECRÉTAIRE

Demandée, bilingue
pour comptabilité
générale avec
dactylo aussi
expérience
nécessaire.

S'ad:

448, Édouard

Granby, Qué

(282-282 — 6489)

BESOIN de personnes sérieuses qui dési-

raient être entraînées comme tisserands.

S'AD:

J. L. DE BALL

835, boul. Industriel

GRANBY, QUÉ

(282-283 — 6633)

PRIX DU MARCHÉ

MONTREAL (PC) —
Prix payés au Marché
central métropolitain pour
les produits de première
qualité. Ces prix sont
fournis par le ministère de
l'Agriculture du Québec.

Pommes: McIntosh,
\$4.50 à \$6.00; Lobo, \$4.00 à
\$4.50; Wolf River, \$4.50;
Russet, \$8.00 la boîte de
verger.

Pommettes: \$7.50 à \$8.00
la boîte de verger.
Poires bosc \$9.00 boîte
de verger.

Légumes

Aubergines: \$4.00 le
minot.

Betteraves: \$1.50 à \$1.75
la doz. de pqt, \$2.00 à
\$2.25 le 25 lb, \$3.00 à \$3.50
le 50 lb.

Carottes: \$1.25 à \$1.50 la
doz de pqt; \$3.75 à \$4.00
pour 30 pqt; \$1.00 le 25 lb;
\$3.25 à \$3.50 pour 24 cellos
de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb;
mini, \$4.25 à \$4.50 pour 20
cellos de 12 oz.

Céleri: \$4.50 à \$5.00 pour
24.

Chicorée-escarole: \$2.25
à \$2.50 la doz.

Choux: verts, \$1.50 à
\$2.00 pour 12 ou 16; de
Savoie, \$4.00 la doz;
rouges, \$3.00 la doz.

Choux de Bruxelles:
\$5.50 pour 12 chopines, ou
\$7.00 à \$8.00 pour 16
pintes.

Choux chinois: \$3.50 la
doz.

Choux-fleurs: \$6.00 à
\$6.50 la doz.

Citrouilles: \$4.00 à \$7.00
la doz.

Concombres: grande
culture, \$6.00 pour 6 doz;
sans pépin, type anglais,
\$3.75 à \$6.00 la doz.

Courges: à la moelle,
\$2.50 pour 12.

Epinards: \$3.50 pour 12
cellos de 10 oz, ou le
boisseau.

Laitue: frisée, \$2.50 our
24; Boston, \$2.50 pour 16;
romaine, \$3.50 pour 18; I-
ceberg, \$5.50 à \$6.50 pour
18.

Mais sucré: \$0.50 à \$0.55
la doz, en sacs de cinq à
six doz.

Oignons: rouges, \$4.50 le
50 lb; jaunes, \$4.00 pour 50
lb; jaunes jumbo, \$5.00 à
\$5.50 pour 50 lb; à bouillir
jaunes petits, \$0.50 pour 10
lb; à mariner blancs et
rouges, \$2.50 le 5 lb, \$4.50
le 10 lb.

Panais: \$5.00 pour 50
livres ou 24 sacs de deux
livres; \$3.25 le 20 lb.

Persil: \$1.25 la doz.

Piments: verts, \$3.50 le
boisseau; rouges, \$5.00 le
boisseau.

Poireau: \$1.50 à \$1.75 la
doz.

Radis: \$3.50 à \$4.00 pour
3 doz de pqt; \$2.75 à \$3.00
pour 30 cellos de six oz.

Rutabaga: \$1.50 le 25 lb
et \$2.50 le 50 lb.

Pommes de terre de
table: \$1.65 à \$1.75 le sac
de 50 lb; \$0.80 le 20 lb;
\$0.48 à \$0.50 le 10 lb; arri-
vages: 5.21 sacs de 50 lb;
lavées, \$4.00 le sac ou \$5.00
pour 10 cellos de 5 lb; arri-
vages, 344 sacs, Nota Bene

— À compter du 1er oc-
tobre, les pommes de terre
de table No 1 vendues au
Québec doivent avoir 2-1-4
po. au minimum et 3-1-2
po. au maximum.

Tomates: grande
culture, rouges et roses,
\$4.50 à \$5.50 le 20 lb; de
serre, roses et rouges,
\$4.00 à \$4.50 le 8 lb.

Beurre: arrivages cou-
rants, 92 points, \$1.07; 93
points, \$1.08; Commission
canadienne de l'industrie
laitière, \$1.08; prix de gros
moyen aux détaillants,
\$1.12-3-5.

Fromage cheddar:
blanc, \$1.12; coloré, \$1.12
3-10.

Poudre de lait écrémé:
no 1; récipients de 50 lb,
\$0.67-1-2 à \$0.70; procédé
par rouleau et vaporisa-
tion, \$0.39 à \$0.44.

Lait de beurre en
poudre: \$0.35 à \$0.42; pour
nourrissement, \$0.30 à \$0.36.

Oufs: prix moyens des
grossistes aux détaillants,
en boîtes d'une douzaine:
A-extra gros, \$0.95-1-10; A-
gros, \$0.90-1-10; A-moyens,
\$0.81-2-5; A-petits, \$0.62-2-5.

Province de Québec
Municipalité de
Cité de Farnham

Aux contribuables
de la susdite
municipalité

**AVIS
PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES
DONNÉ par le soussigné, QUE:

Le conseil de la Cité de
Farnham, à une séance régulière
tenue le 4 octobre 1976, a
adopté le règlement no. 383,
3ième série, amendant le ré-
glement no. 418, 2ième série,
concernant la protection de la
santé publique au moyen de
l'enlèvement des vidanges.

Ledit règlement est déposé à
mon bureau où toute personne
intéressée peut en prendre con-
naissance.

Le présent règlement entrera en
vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ A Farnham, ce 5ième
jour d'octobre 1976.

Jacques Desrosiers
Secrétaire-trésorier-adjoint

(282-6604)

in memoriam



VEILLEUX (M. Philip)

À Sherbrooke, le 5 octobre
1976, à l'âge de 72 ans, est
décédé M. Philip Veilleux,
époux de Béatrice Pion,
demeurant Ste-Cécile-de-
Milton. Les funérailles
auront lieu vendredi, 8 oc-
tobre. Le convoi funèbre
partira

Salon
Victor Rochon Engr.

48 Principale,
Roxton Pond

pour se rendre à l'église
Milton où le service sera
célébré à 14 heures 30. In-
humation cimetière de
l'endroit. Salon ouvert de
14 à 17 et de 19 à 22 hres.

Outre son épouse il laisse
ses enfants: M. Mme
Robert Veilleux, Mon-
tréal; M. Mme Aldege
Duval (Pauline), Wat-
terloo; M. Mme André
Campbell (Thérèse), Mon-
tréal; ses petits-enfants:
Pierre et Lyne Duval, Jean,
Jacques et Norman
Campbell; ses frères,
sœurs, beaux-frères,
belles-sœurs: M. Mme
Aimé Veilleux, Terre-
bonne; M. Mme Ernest
Veilleux, St-Hubert; Mme
Gertrude Veilleux, Mon-
tréal; M. Mme Gérard
Rousseau, Montréal; M.
Mme Robert Jean, Granby,
ainsi que plusieurs neveux
et nièces.



BOISCLAIR

(M. Rodolphe)

À Montréal, le 5 octobre
1976, à l'âge de 65 ans, est
décédé M. Rodolphe Bois-
clair, célibataire, de-
meurant 2143, St-André,
Montréal. Les funérailles
auront lieu samedi le 9 oc-
tobre. Le convoi funèbre
partira de la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
J.A. LESIEUR INC.

855 Principale,
Granby

pour se rendre à l'église
St-Eugène, où le service
sera célébré à 11 heures.
Inhumation cimetière rue
Dufferin. NOTE: La dé-
pouille sera exposée à
compter de jeudi à 14
heures. Salons ouverts de
14 à 17 et 19 à 22 heures. Il
laisse dans le deuil: Sa
mère, Mme Arthur Bois-
clair, Granby; ses frères et
sœurs: Mme Antonia
Guay, Granby; M. Albany
Boisclair, Granby; M.
Mme Roger Boisclair,
Montréal; son amie, Mme
Margot Sigouin, Montréal,
ainsi que plusieurs neveux
et nièces.



MARCHAND

(Aurora)

À Sherbrooke, à l'âge de
71 ans, est décédée Mme
Aurora Despaties — Mar-
chand. La dépouille mor-
telle est exposée au salon
Girardot

Roxton Falls

Funérailles, le samedi 9
octobre, à 15 heures, en
l'église paroissiale de Ste-
Christine. Inhumation au
cimetière local. La dé-
funte laisse dans le deuil,
outre son époux, M.
Gilbert Marchand, de
Granby; son père, M.
François-Xavier Laplante,
de Ste-Christine; ses en-
fants: M. et Mme Victor
Beauchemin (Thérèse), de
Roxton Falls, M. et Mme
Janvier Favreau (Lucille),
de Granby, M. et Mme
Omer Despaties, de Ste-
Christine, M. et Mme
Robert Despaties, de
Roxton Falls, M. et Mme
Roland Despaties, de St-
Robert, M. et Mme
Germain Valois (Denise),
de Roxton Falls, M. et
Mme Jean-Claude Des-
paties, de Roxton Falls;
sem frères: M. Henri La-
plante, de Granby, M. Léo
Laplante, de Montréal, M.
Roland Laplante, de Ste-
Christine; les enfants de
M. Gilbert Marchand: M.
et Mme René Marchand,
de Montréal, M. et Mme
Roland Harnois, de
Granby, M

L'économie et le développement régional seront les thèmes de la prochaine campagne électorale PQ

SHERBROOKE (PC) — La prochaine campagne électorale du Parti québécois sera essentiellement axée sur les problèmes économiques et le développement des régions en tenant compte des particularités de chacune.

Si le Premier ministre Bourassa tente d'entraîner ses adversaires sur le terrain de la constitution, comme il est probable que le Parti libéral en fasse un de ses thèmes principaux, le PQ l'attend de pied ferme, puisque le chef du gouvernement a perdu beaucoup de crédibilité dans ce domaine, surtout après son comportement à la conférence de Toronto, la semaine dernière.

Le chef parlementaire du PQ, M. Jacques-Yvan Morin, a ainsi précisé l'allure qu'entend donner son parti au débat électoral, au cours d'une rencontre avec des journalistes, hier, à Sherbrooke.

La région de Sherbrooke est devenue depuis deux jours le centre nerveux politique du Québec avec l'arrivée, mercredi, des membres du cabinet, qui ont tenu une réunion de deux jours, du passage de M. Morin et celui du chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, conférencier hier à l'université Bishop.

La présence du chef de l'Opposition dans la région était prévue depuis trois mois, dans le cadre de sa tournée annuelle pre-sessionnelle, laquelle s'est transformée cette année en tournée pré-électorale.

Pendant que les ministres étudiaient les priorités économiques devant guider les prévisions budgétaires pour 1977-78 au domaine Howard, non loin de là, M. Morin de son côté, attaquait très durement "l'inertie" du gouvernement dans le secteur économique.

C'est précisément parce que l'économie québécoise se porte mal et que les experts prédisent le plus dur hiver depuis 40 ans que le Premier ministre Bourassa précipitera des élections cet automne, avant que la situation ne devienne intenable, selon le chef parlementaire du PQ.

Si le chef du gouvernement attend au printemps prochain ou plus tard pour aller devant le peuple, il risque s'y "laisser sa chemise politique".

La paralysie dans le développement économique du Québec est en train de dégénérer en crise sociale, alimentée par le chômage grandissant et une montée des prix que le gouvernement Bourassa ne peut freiner par manque de vision, de projet national et de pensée économique, a dit encore M. Morin.

Au cours de la campagne électorale, les libéraux vont parler de tout, sauf des vrais problèmes de l'heure, comme on le voit à Sherbrooke, où les ministres discutent de constitution et de construction d'un palais de justice, comme si cela allait atténuer le malaise social et économique de la région.

"Où est le Bourassa de 1970, ce pseudo-économiste qui devait apporter des remèdes aux problèmes des Québécois", a demandé le chef de l'Opposition, qui a reproché au gouvernement de ne pas avoir mis de l'avant une politique bien définie de transformation de nos ressources naturelles sur place et de réorientation des industries du textile et de l'amianté par exemple, deux des industries de base du Québec.

"Je ne puis m'empêcher de rire quand je lis que M. Bourassa et ses ministres sont venus à Sherbrooke parler constitution et construction de palais de justice.

"Ce ne sont pas des gestes symboliques et une distribution de suçons qui résoudront les réels problèmes de la région de l'Estrie et ailleurs au Québec. Que les gens de Sherbrooke se méfient de ce genre de cadeaux", a poursuivi M. Morin, qui n'a parlé que d'économie avec les journalistes avant d'aller rencontrer les électeurs de la région et visiter deux usines.

Le DC-8 de la Barbade: c'était un sabotage



MIAMI (Reuter) — Des exilés cubains ont affirmé jeudi être responsables de la catastrophe du DC-8 cubain qui s'est abîmé la veille dans la mer des Caraïbes avec 78 personnes à bord, peu après avoir décollé de la Barbade.

Un homme, s'exprimant en espagnol et en anglais, a téléphoné au quotidien "Miami Herald" pour déclarer que le groupe d'exilés cubains "El Condor"—farouchement hostile au castrisme—avait placé une bombe magnétique à l'intérieur de l'appareil.

Ses affirmations concordent avec les premiers témoignages qui font état d'une explosion à bord de l'appareil avant sa chute.

A Bridgetown, capitale de la Barbade, les enquêteurs déclarent d'ailleurs soupçonner un sabotage. La radio cubaine, captée aux Etats-Unis, a annoncé que des officiels cubains s'étaient rendus immédiatement à Bridgetown pour enquêter sur les causes du drame.

Depuis juillet dernier, des exilés cubains anticastristes ont revendiqué la responsabilité de trois attentats, à la Barbade, à Trinidad et à la Jamaïque. Ils avaient notamment placé une valise piégée à bord d'un avion cubain en partance pour La Havane, mais l'engin n'avait pas explosé en vol.

Du sérieux à... l'insolite

Mari intraitable

TRIKALA, Grèce AP — Rendu fou furieux par une décision judiciaire en faveur de sa femme dont il vit séparé depuis deux ans, un paysan grec a tranché jeudi la gorge de son épouse sur les marches du palais de justice de Trikala, dans le nord du pays, puis a tenté de l'attacher au bout d'une corde accrochée à un arbre sous les yeux des magistrats.

Achilles Papachristos, 42 ans, a poignardé à l'abdomen à deux reprises sa femme à l'aide de son couteau à découper avant de la contraindre, à s'agenouiller pour lui trancher la gorge. Auparavant, l'irritable mari avait maltraité un avocat qui cherchait à défendre sa femme, Eleni, 32 ans.

Après avoir tenté, en vain, de pendre son épouse à un arbre, l'homme prit la fuite mais alla ensuite se constituer prisonnier aux autorités qui l'ont inculpé de meurtre avec préméditation.

Selon la police, le paysan jaloux reprochait à sa femme de vivre avec un autre homme.

De la gondole au violon

VENISE AFP — La "promenade romantique", en gondole, de sept étudiants suisses à Venise, s'est terminée au "violon" mercredi soir: les jeunes gens avaient en effet volé la gondole.

Au terme d'une course poursuite nautique, les étudiants "pirates" suisses ont été interpellés par la police, et seront poursuivis pour "vol et offense à la nation". L'un des étudiants, au cours de l'interpellation a, en effet, émis à haute voix et devant témoins l'opinion que "tous les Italiens sont des voleurs". La promenade romantique a fini sur une note xénophobe.

Rolling sans... culotte

LONDRES AFP — Le guitariste des "Rolling Stones", Keith Richards, a stupéfait, mercredi, un magistrat britannique en expliquant un retard de plus de deux heures au tribunal... par la perte de son pantalon.

Le musicien, qui est accusé de possession de diverses drogues, a en effet indiqué dans un message soumis au magistrat du tribunal de Newport Pagnell, au nord de Londres, qu'il n'avait pu assister à l'ouverture du procès parce que son blanchisseur avait égaré son pantalon.

Cette explication ne semble pas avoir plu au magistrat, Mme Margaret Durbridge, qui s'est étonnée qu'une telle personnalité ne possède qu'un seul pantalon. Elle a ordonné la saisie des 100 livres versées en caution par le guitariste. La date de la prochaine comparution de Keith Richards n'a pas encore été fixée.

PROFITEZ DE NOS PRIX RÉDUITS

Laflamme
FOURRURE

328, Principale Granby 378-8484

Profitez de nos prix réduits pour l'achat de votre manteau de vison

EXEMPLES:
1-14 ans vison pastel, style cintré, peaux travaillées diagonale, réduit à **\$1,129.**

1-8 ans, manteau de vison ranch, travaillé peaux descendues, style cintré, réduit à **\$1,569.**

Nos manteaux portent la garantie d'un an contre toute défectuosité.

Un léger dépôt réservera le manteau de votre choix.

LA FOURRURE C'EST NOTRE AFFAIRE

La première année de la lutte contre l'inflation a été marquée d'incontestables succès. Mais la lutte n'est pas encore gagnée.

Le taux d'inflation a baissé, c'est un fait. Il y a un an, les prix à la consommation augmentaient au rythme de 10.6 p. cent. En août 1976, ce taux n'était plus que de 6.2 p. cent. Malgré certaines majorations, inévitables dans les domaines de l'énergie et de la taxation municipale cet automne, l'objectif de la première année de lutte contre l'inflation sera atteint. Le taux d'inflation ne dépassera pas 8 p. cent.

Les hausses de revenus — salaires, honoraires, profits, dividendes — sont contenues avec succès. Mais dans l'ensemble, les prix ont augmenté moins vite que les salaires. Cela signifie que la plupart d'entre nous ont vu leur situation s'améliorer et que notre pouvoir d'achat est plus élevé maintenant qu'avant le début du programme.

Objectif An 2

L'objectif visé pour la deuxième année d'application du programme est de ramener l'inflation à 6 p. cent. Cet objectif peut être atteint si, tous ensemble, nous faisons ce qu'il faut pour cela.

Au chapitre des rémunérations, les indicateurs en vigueur limiteront les hausses de salaire à un taux de base de 6 p. cent en guise de protection contre l'inflation, auquel s'ajouteront un autre 2 p. cent au titre de la participation aux gains de la productivité nationale. Ces indicateurs visent à protéger et à améliorer le revenu réel des travailleurs canadiens tout en réduisant le taux d'inflation.

Dans une économie de marché comme la nôtre, les prix doivent pouvoir fluctuer afin de refléter les changements dans les coûts. Mais le programme de lutte contre l'inflation restreint les augmentations de prix, en réduisant les marges de bénéfices permises. Pour la deuxième année du programme, le contrôle des prix et bénéfices a été simplifié et rendu plus équitable. Les nouvelles règles comportent également d'importantes dispositions visant à favoriser les investissements nécessaires à la croissance de l'économie et à la création de nouveaux emplois pour les Canadiens. Ces nouveaux crédits aux investissements encouragent les entreprises à réinvestir leurs bénéfices pour augmenter leur production et leur productivité.

Les divers niveaux de gouvernement continueront de limiter leurs dépenses. L'administration fédérale a pour principe de ne pas accroître ses dépenses à un rythme supérieur à celui de l'économie canadienne. Il en résulte que, chaque jour, le gouvernement fait des choix difficiles afin de restreindre ses dépenses et ainsi ne pas contribuer à l'inflation.

Continuons le combat

Personne n'aime les contrôles: ni les gens dont les décisions sont influencées par les contrôles, ni le gouvernement qui doit les appliquer.

Cependant, le programme de lutte contre l'inflation était et est nécessaire afin de redonner à notre économie toute sa vigueur. D'ici la fin des contrôles, vers la fin de 1978, le gouvernement doit donc veiller à ce qu'ils continuent de favoriser la réduction du taux d'inflation.

La lutte contre l'inflation est nécessaire à la protection de notre pouvoir d'achat, de nos épargnes, de nos pensions et de nos emplois. Un fort taux d'inflation comme celui de l'an dernier, rendrait nos produits trop chers sur les marchés internationaux; et il est particulièrement important pour le Canada d'être concurrentiel avec les États-Unis, où le taux d'inflation demeure inférieur au nôtre. L'inflation affecte aussi les investissements et, quand les investissements diminuent, le chômage augmente.

Après une année de contrôles, le taux d'inflation a diminué. Nous avons réalisé des progrès dans notre lutte pour protéger les emplois et la prospérité des Canadiens. La coopération d'un grand nombre de Canadiens explique en partie nos succès actuels. Et si cette coopération se poursuit, nous pourrions tous bénéficier d'une économie plus prospère.

BILAN DE LA LUTTE CONTRE L'INFLATION. L'AN UN

1